

# Protection de la population



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISQUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION

20 / OCTOBRE 2014



Coopération internationale

## L'entraide ne s'arrête pas aux frontières

Page 8

Benno Bühlmann, nouveau directeur de l'OFPP

## «Je suis venu à l'OFPP pour faire avancer les choses»

Page 4

Sécurité au meeting AIR14

**Trois parties en assument la responsabilité**

Page 20

Comprimés d'iode

**La distribution vient de démarrer**

Page 26

Taxe d'exemption

**Ne plus désavantager la protection civile**

Page 33

[www.protopop.ch](http://www.protopop.ch)



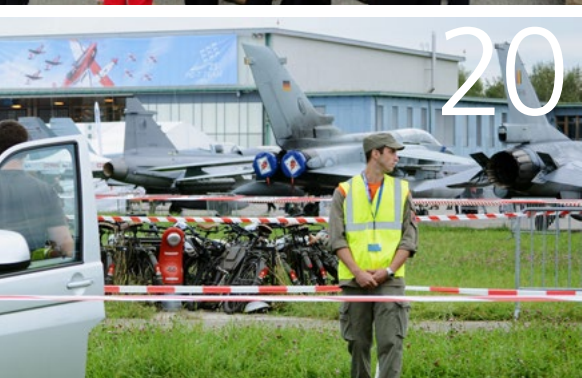
4



8



11



20



28

<b>EDITORIAL</b>	3
.....	
<b>PERSONNALITÉ</b>	
<b>«Je suis venu à l'OFPP pour faire avancer les choses»</b>	4
Depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2014, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est dirigé par Benno Bühlmann. Dans l'interview qu'il a accordée à la rédaction, le nouveau directeur nous fait part de ses premières impressions et expériences depuis son arrivée. A cette occasion, il a également exposé ses projets et ses objectifs au sujet de l'optimisation du système suisse de protection de la population.	
.....	
<b>DOSSIER: COOPÉRATION INTERNATIONALE</b>	
<b>L'entraide ne s'arrête pas aux frontières</b>	8
Les catastrophes et les situations d'urgence ne s'arrêtant pas aux frontières, le canton de Thurgovie mise sur la coopération et les échanges réguliers avec ses voisins.	
<b>Coopérer en matière de risques naturels peut instaurer la confiance</b>	11
En cette année 2014, la Suisse préside l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en ayant notamment pour objectif d'améliorer la prévention des catastrophes naturelles.	
<b>Des réseaux pour l'approvisionnement</b>	14
De nos jours, l'approvisionnement en biens et services passe souvent par des réseaux transnationaux, ce qui présente des risques mais peut aussi renforcer la sécurité grâce à la coopération internationale.	
<b>Lorsque le danger menace</b>	17
La Centrale nationale d'alarme (CENAL), qui fait partie de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), gère un vaste réseau de partenaires.	
.....	
<b>COOPÉRATION</b>	20
.....	
<b>INSTRUCTION</b>	22
.....	
<b>OFPP</b>	23
.....	
<b>CONFÉDÉRATION</b>	26
.....	
<b>CANTONS</b>	28
.....	
<b>ASSOCIATIONS</b>	31
.....	
<b>SERVICE</b>	34
.....	
<b>Le dernier mot</b>	35
.....	

Chère Lectrice, cher Lecteur,

Les catastrophes ne s'arrêtent pas aux frontières. Et les régions frontalières sont aux premières loges pour s'en rendre compte. Mais l'entraide non plus ne s'arrête pas aux frontières: c'est sous ce mot d'ordre que le canton de Thurgovie place la coopération avec les régions allemandes et autrichiennes limitrophes. Ce sera également le fil conducteur de la Conférence de la protection de la population, qui se tiendra les 23 et 24 octobre à Frauenfeld et sera consacrée principalement à la collaboration avec les pays voisins.

Mais, dans ce monde globalisé, il y a longtemps que l'on ne peut plus se contenter des échanges entre voisins immédiats. Cela se vérifie notamment cette année, où la Suisse préside l'OSCE. Qu'il s'agisse de denrées alimentaires ou d'énergie, nous nous approvisionnons à l'étranger. Cet élément joue bien sûr un rôle fondamental dans la maîtrise des catastrophes et des situations d'urgence. C'est pour cette raison que la présente édition de Protection de la population traite des différents aspects de la coopération internationale en la matière.

C'est aussi la première édition qui paraît depuis que le nouveau directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), Benno Bühlmann, a pris ses fonctions. Dans une interview, il s'explique en détail sur ses objectifs et ses intentions. Il en ressort une chose en particulier: Benno Bühlmann veut remodeler le système afin d'optimiser la protection de la population et, surtout, la protection civile. Dans les meilleurs délais, en gardant le cap et avec cohérence. Et en partant de l'OFPP pour étendre son action à tout le système de protection de la population.

### «Benno Bühlmann veut optimiser la protection civile.»

La mise en œuvre de la nouvelle Stratégie 2015+ pour la protection de la population et la protection civile nous donnera ces prochains mois l'occasion d'améliorer encore l'aide en cas de catastrophe en Suisse. J'espère que nous réussirons à la saisir tous ensemble.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture.

#### **Christoph Flury**

Directeur suppléant de l'OFPP



Benno Bühlmann, directeur de l'Office fédéral de la protection de la population

# «Je suis venu à l'OFPP pour faire avancer les choses»

Benno Bühlmann dirige l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) depuis début juillet. Dans l'interview qui suit, il nous parle de ses premières expériences dans ses nouvelles fonctions et nous fait part de son opinion, de ses projets et de ses objectifs concernant l'optimisation du système suisse de protection de la population.

## Monsieur Bühlmann, le thème de la sécurité est au cœur de votre vie professionnelle. Êtes-vous personnellement quelqu'un d'anxieux?

Non, pas du tout. Les dangers de la vie quotidienne ne me font pas particulièrement peur et dans ma vie professionnelle, je suis plutôt quelqu'un de résolu. Quand on veut changer quelque chose, l'améliorer, il faut aller de l'avant et s'attendre à des résistances. J'y suis préparé; de toute façon, on ne peut jamais satisfaire tout le monde. D'un point de vue plus général, j'estime toutefois que la sécurité est une valeur essentielle, car elle est synonyme de qualité de vie. En Suisse, nous avons le privilège de vivre en liberté et dans la prospérité. Ce privilège repose

sur la sécurité au sens le plus large: absence de menace militaire, sécurité intérieure grâce à des services de police fiables, sécurité sociale garantie par des assurances sociales performantes. Et la protection de la population, avec ses cadres et son personnel, constitue un élément important de ce système de sécurité.

Nous pouvons tous être soudain touchés par une catastrophe. Par conséquent, les cadres et le personnel formés pour la gestion des catastrophes et des situations d'urgence représentent un pilier de la sécurité de notre pays. En tant que directeur de l'OFPP, une part non négligeable de cette responsabilité me revient désormais. C'est avec plaisir que j'assume cette mission, et aussi avec une certaine fierté.

C'est en effet un grand honneur de pouvoir s'engager en faveur de la sécurité de la population en occupant un poste à responsabilités. Je le dis à titre personnel, mais cela s'applique également à toutes celles et tous ceux qui œuvrent quotidiennement au sein des organisations partenaires de la protection de la population, que ce soit la protection civile, les sapeurs-pompiers, la police, les services de la santé publique ou encore les services techniques. Nous pouvons nous estimer heureux que nos organes

## Benno Bühlmann

Benno Bühlmann est le directeur de l'Office fédéral de la protection de la population depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Il dirigeait auparavant une entreprise de conseil à Altdorf. Natif de Lucerne, c'est dans le canton d'Uri que M. Bühlmann s'est installé après ses études d'ingénieur chimiste EPF et son diplôme en sciences naturelles. Il s'est consacré à la recherche avant d'être nommé, en 1987, chef de division au Service cantonal de l'environnement d'Uri, dont il a assuré la direction de 1994 à 2012.

En matière de protection de la population, M. Bühlmann, 55 ans, n'est pas un novice: dans le canton d'Uri, il a été à la fois chef du service cantonal de protection ABC, suppléant du chef d'état-major de l'organe cantonal de conduite, commandant de la section cantonale de défense chimique et délégué du Conseil d'Etat pour la maîtrise des inondations de 2005. Il a en outre présidé le groupe de travail intercantonal Transport de marchandises dangereuses Suisse et la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC).

Marié et père de deux filles désormais adultes, Benno Bühlmann réside depuis l'été 2014 à Gerzensee, non loin de Berne.



«Si l'on se contente de chercher d'emblée le plus petit dénominateur commun, on aboutit généralement à de mauvaises solutions.»

de conduite et nos organisations d'intervention disposent d'autant de personnes compétentes.

#### En quoi êtes-vous particulièrement qualifié pour vos nouvelles fonctions?

Pendant 18 ans, j'ai dirigé le Service de l'environnement du canton d'Uri. Pendant la même période, j'étais suppléant du chef d'état-major de l'organe cantonal de conduite et chef du service cantonal de protection ABC. Ces fonctions m'ont permis d'acquérir de l'expérience dans le domaine des interventions: en 2001, j'étais en première ligne lorsqu'il a fallu maîtriser l'incendie dans le tunnel du Gothard. J'ai aussi été engagé à plusieurs reprises lors d'intempéries dans le canton d'Uri, notamment lors des sévères inondations qui l'ont touché en 1987 et 2005. J'ai par ailleurs collaboré au sein de nombreux organes chargés de la sécurité aux plans régional et national, en assurant par exemple la présidence de la Commission fédérale pour la protection ABC depuis 2012. A l'avenir, mon action sera encore renforcée à l'échelon fédéral. Je veux faire en sorte que nos collègues qui travaillent dans les cantons, dans les organes de conduite et dans les organisations d'intervention de la protection de la population bénéficient de structures et de conditions optimales pour pouvoir remplir au mieux leur mission.

#### Vous le dites vous-même: en tant que directeur de l'OFPP, vous dirigez un système dont la structure est très fédéraliste et donc hétérogène.

A mes yeux, le fédéralisme est un principe solide et qui présente des avantages, en particulier pour la protection de la population. Les tâches varient en fonction des régions; les structures et les mesures de protection concrètes doivent donc aussi être adaptées aux conditions locales. Aux échelons cantonal et communal, nous pouvons le garantir. J'accorde beaucoup d'importance aux requêtes des cantons et je les prendrai au sérieux. Cependant, d'autres structures sont nécessaires pour maîtriser les événements de grande ampleur: l'entraide de proximité dans le canton, la coopération intercantonale, l'appui fourni par la Confédération et enfin la coopération internationale. De plus, le fédéralisme a aussi ses faiblesses et ses dangers. Si l'on se contente de chercher d'emblée le plus petit dénominateur commun, on aboutit généralement à de mauvaises solutions. Pour continuer d'améliorer la protection de la population, il faut parfois faire passer l'intérêt général avant les intérêts individuels.

«Le fédéralisme a aussi ses faiblesses.»

#### Cela risque de générer des conflits...

Je considère que faire face à des conflits et les résoudre fait partie de mon travail. Je suis venu à l'OFPP pour faire



«La sécurité est synonyme de qualité de vie.»

avancer les choses, avec l'objectif de faire progresser la protection de la population en Suisse.

#### **Cela signifie-t-il aussi que vous voulez que la protection de la population se tourne davantage vers l'extérieur que par le passé?**

Au cours des dernières semaines, j'ai eu beaucoup d'occasions de parler avec nos partenaires, j'ai déjà rencontré bon nombre d'entre eux. Pour moi, l'échange est évidemment essentiel, surtout avec les cantons. Je tiens à continuer de renforcer et d'améliorer notre collaboration. C'est dans ce but que j'ai présenté ouvertement mes

#### **«Il nous faut un système de communication utilisable pour la conduite même en cas de crise.»**

projets et mes objectifs; en retour, j'ai aussi été accueilli avec beaucoup d'ouverture. D'une manière générale, tous les partenaires manifestent une grande volonté de collaborer, tant sur le plan technique que sur le plan personnel, ce qui me réjouit au plus haut point.

#### **Quels sont selon vous les plus grands défis que la Suisse doit relever dans le domaine de la sécurité?**

C'est clairement dans le domaine de la protection de la population: les dangers d'origine naturelle, technique et sociale augmentent partout dans le monde. Nous savons tous que de telles catastrophes arrivent et nous devons partir du principe que la Suisse peut aussi être touchée un jour par un événement majeur. Les organes de conduite et les organisations d'intervention doivent donc se préparer à cette éventualité, dans tous les domaines et à tous les échelons. Chaque organisation a des compétences et des atouts qui lui sont propres et dont la coopération pourra profiter. La maîtrise d'un événement relève toujours du système coordonné, c'est pourquoi toutes les organisa-

tions de la protection en cas de catastrophe doivent avoir la capacité de collaborer avec les autres partenaires.

#### **Dans vos nouvelles fonctions, quels thèmes figurent au sommet de la liste des points à traiter?**

La mise en œuvre de la Stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+ occupe évidemment l'avant de la scène. Les bases de cette stratégie ont déjà été élaborées sous la direction de mon prédécesseur. Je soutiens totalement les principes qui ont été établis et souhaite qu'ils soient maintenant mis en œuvre rapidement et vigoureusement – naturellement en étroite collaboration avec les cantons.

#### **Quelles tâches découlent de cette nouvelle stratégie?**

Au niveau de la protection de la population, il y a selon moi quatre domaines principaux: premièrement, nous devons bâtir un système de communication utilisable pour la conduite même en cas de crise. La communication est indispensable à la conduite, et la conduite est indispensable à l'efficacité des interventions. Il nous faut donc un réseau à large bande qui ne risque pas de tomber en panne même en cas de catastrophe et auquel tous les partenaires impliqués puissent se connecter. Pour le moment, nous avons de grosses lacunes en la matière et nous devons y remédier aussi vite que possible. Deuxièmement, il faut créer un système national de suivi coordonné de la situation. Lors de la maîtrise d'un événement, les organes de conduite doivent disposer des meilleures bases possibles pour prendre leurs décisions, chose que nous pouvons garantir en mettant au point un système global et bien organisé, qui repose sur une technique de qualité. Par ailleurs, un bon système de suivi coordonné est important pour permettre une gestion efficace des ressources. Dans ce domaine aussi, tous les partenaires concernés devront être intégrés. A cet égard, il est important de poursuivre le développement de l'Etat-major fédéral ABCN, qui constitue une plateforme de choix. Troisièmement, il convient de renforcer la coordination de la protection de la population – et c'est à l'OFPP de le faire. Notre mission de coordination a pour objectif permanent d'améliorer la coopération de tous les partenaires, que ce soit entre la Confédération et les cantons ou entre les différents cantons. L'intégration de l'armée est évidemment importante, celle de partenaires privés également, en particulier des exploitants d'infrastructures critiques. Enfin, quatrièmement, nous devons développer l'instruction. Comme je l'ai déjà dit, les organes de conduite et les organisations d'intervention sont engagés dans le système coordonné; il faut donc que les personnes impliquées disposent de plus en plus de compétences permettant une perception globale des tâches et une collaboration concrète. En d'autres termes, cela signifie que nous devons mettre l'accent sur les compétences plutôt que sur les fonctions.

### L'OFPP est-il bien armé?

Oui, d'une manière générale je constate que j'ai hérité de la direction d'un office bien organisé, stable et qui travaille efficacement, avec des collaborateurs compétents et motivés. Tous s'investissent dans le débat sur l'optimisation de la protection de la population et sont ouverts au changement. J'aime beaucoup travailler dans cette ambiance. D'autant plus qu'à l'intérieur même de l'office, les tâches à réaliser ne sont pas toujours simples. Durant les premiers mois déjà, j'ai été bien occupé par les changements en cours à la Centrale nationale d'alarme (CENAL). La CENAL est une division extrêmement importante de notre office. En ce moment, elle est en cours de restructuration et le poste de direction doit en plus être repourvu. En tant qu'élément central de l'Etat-major fédéral ABCN, elle est un organe de coordination essentiel au niveau de la conduite; et comme l'Etat-major lui-même est basé à Berne, c'est aussi à Berne que son élément central doit se trouver. Par conséquent, la CENAL a devoir déménager de Zurich à Berne, ce qui nécessite une bonne planification et de nombreux préparatifs.

### La protection civile doit elle aussi être optimisée. On prévoit par exemple des centres de renfort intercantonaux.

A l'avenir, je veux que la protection civile soit plus efficace, plus rapide à réagir et plus présente. Pour la renforcer et la revaloriser, je suis convaincu que nous avons besoin de centres de renforts répartis dans toute la Suisse et ancrés dans les régions. Les sapeurs-pompiers ont déjà une structure de ce type et cela fonctionne bien. Quand les sapeurs-pompiers locaux sont débordés, ceux du centre de renfort viennent leur prêter main-forte. La protection civile pourrait fonctionner de manière analogue: lorsqu'un événement est si important que les organisations de la protection civile du canton sont dépassées et que l'aide des cantons voisins ne suffit plus, on peut faire appel à ces centres de renfort. Ils doivent donc disposer de moyens spécialement prévus pour les missions d'aide en cas de catastrophes de grande ampleur ou les engagements particulièrement difficiles. L'armée n'intervient quant à elle qu'à titre subsidiaire avec les moyens dont elle dispose, conformément à son mandat légal. Il lui faut généralement aussi plus de temps pour arriver sur les lieux.

### Qui va payer ces nouveaux centres de renfort, la Confédération?

L'appui des cantons est une tâche de la Confédération, c'est donc elle principalement qui devra prendre en charge ce nouvel élément. Il s'agit donc de mettre en place des centres de renfort nationaux pour l'aide en cas de catastrophe qui, logiquement, devraient être financés en premier lieu par la Confédération. Il faudra que le



«J'accorde beaucoup d'importance aux requêtes des cantons, je les prendrai au sérieux.»

Conseil fédéral et le Parlement adaptent la loi et prennent les décisions qui s'imposent.

### Il y a un an, une votation populaire a confirmé à une large majorité le maintien du service militaire obligatoire. Dans le même temps, on parle de nouvelles formes de l'obligation de servir.

Le système suisse de milice a largement fait ses preuves et doit donc absolument être maintenu. Cependant, son mode d'application ne correspond plus en tous points à nos besoins. En plus, des injustices subsistent. Pour moi, chaque jeune citoyen suisse devrait fournir une prestation dans l'intérêt du pays et en faveur de la collectivité, que ce soit dans l'armée, dans l'aide en cas de catastrophe, dans les domaines de la santé, du travail social, de l'environnement ou dans tout autre secteur important pour la collectivité. Plus que jamais, l'incorporation des personnes astreintes au service devrait être axée sur leurs propres aptitudes et sur les besoins des organisations d'intervention. Le service dans la protection civile mais aussi chez les sapeurs-pompiers, dans les organisations de sauvetage ou encore au sein des organes de conduite s'en trouverait valorisé et la protection de la population en tant qu'entité en serait renforcée.

«La CENAL va devoir déménager à Berne, ce qui nécessite de nombreux préparatifs.»

### Monsieur le Directeur, merci de nous avoir accordé cette interview.

Interview:

**Kurt Mürger**

Chef de la communication, OFPP

La coopération internationale sous l'angle du canton frontalier de Thurgovie

# L'aide ne connaît pas de frontières

Les catastrophes et les situations d'urgence ne s'arrêtent pas aux frontières. Cette réalité doit en particulier être prise en considération dans les régions frontalières. Le canton de Thurgovie mise sur la coopération et les échanges réguliers avec ses voisins.

A l'aube du 20 juillet 1963, un incendie a ravagé une grande partie de l'église du couvent de Saint-Ulrich à Kreuzlingen. Peu après son arrivée sur place, le commandant des pompiers a donné l'ordre de faire appel aux sapeurs-pompiers de Constance. Toutefois, il a fallu plus d'une demi-heure pour joindre le partenaire de la protection civile allemand, car le numéro d'urgence 112 n'était plus activé en dehors des frontières depuis le début de la guerre en 1939. Cela a engendré une perte de temps précieuse, les forces d'intervention de Constance n'ont pu réagir que tardivement, les secours ont manqué d'eau d'extinction pendant une période prolongée et de nombreux biens culturels du couvent ont été inutilement détruits par les flammes.

## Tirer les enseignements

Suite à cet événement, le canton de Thurgovie et les régions frontalières ont réfléchi à une nouvelle approche. Depuis lors, la coopération transfrontalière a été renforcée et fait l'objet d'une instruction et d'entraînements réguliers. Le soutien réciproque des forces d'intervention est devenu une évidence. Les derniers sinistres majeurs, par exemple l'important incendie qui a éclaté dans la vieille ville de Constance en 2010, ont démontré qu'aujourd'hui, la coopération et le soutien au-delà des frontières fonctionnent parfaitement. Des échanges permanents à tous les niveaux sont indispensables pour garantir la disponibilité opérationnelle. Des discussions, mais aussi des exercices conjoints, doivent donc être organisés régulièrement.

## Exercices transfrontaliers

En 2010, le canton de Thurgovie et le Landkreis de Constance ont commencé leur préparation pour l'exercice trinational D-A-CH TERREX 12 (D-A-CH désigne l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse). Les préparatifs ont débu-

té en collaboration avec la région territoriale 4 de l'Armée suisse, le Militärkommando Tirol de la Bundesheer autrichienne et le Wehrbereichskommando IV de la Bundeswehr allemande. L'objectif de l'exercice consistait à contrôler les conditions de la collaboration civile et militaire transfrontalière et à renforcer la cohésion entre les pays. L'exercice reposait sur l'accord entre les pays participants relatif à l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave. La préparation intensive pour l'exercice d'ensemble de troupe TERREX 12 a été vérifiée dans le cadre de l'exercice d'état-major TERREX 11 qui s'est déroulé en amont, puis à nouveau optimisée.

La condition de base pour l'engagement militaire était que le canton de Thurgovie et le Landkreis de Constance aient déjà engagé tous les moyens disponibles au niveau transfrontalier. En suivant le mot d'ordre «L'aide ne connaît pas de frontières», les partenaires civils et militaires ont appris à mieux se connaître et se comprendre, notamment lors de la préparation de l'exercice.

Si des différences attendues sont apparues au niveau des structures et des procédures, des obstacles ont également surgi au niveau de la terminologie, même si tous les participants parlaient la même langue de base, à savoir l'allemand. Un même élément peut être désigné par un terme différent d'un côté ou de l'autre de la frontière, de même qu'une notion peut avoir une autre signification. En Allemagne par exemple, le «rapport» désigne une annonce de service alors qu'en Suisse, il s'agit d'une discussion de la situation (avec des points à discuter plutôt qu'un ordre du jour). Les exercices conjoints permettent d'améliorer la compréhension mutuelle à l'échelon international.

## Exercice du Réseau national de sécurité 2014

Le prochain exercice est déjà prévu. En suivant toujours le même mot d'ordre que pour TERREX 12, «L'aide ne connaît pas de frontières», les états-majors de conduite

**Les exercices conjoints permettent d'améliorer la compréhension mutuelle.**





Le canton de Thurgovie a tiré les enseignements de l'incendie qui avait ravagé une grande partie de l'église du couvent de Saint-Ulrich à Kreuzlingen en 1963: il favorise depuis lors la coopération transfrontalière. Sur la photo: les corps de sapeurs-pompiers de Kreuzlingen et de Constance unissant leurs efforts au cours d'un exercice.

du Landkreis de Constance et de la région frontalière de Kreuzlingen participeront en novembre prochain à un exercice d'état-major conjoint au cours duquel ils apprendront à encore mieux se connaître et élaboreront des stratégies pour maîtriser les situations d'urgence en cas de panne ou de pénurie de courant. L'exercice se déroulera comme module transfrontalier «Lac de Constance» dans le cadre de l'exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14), un exercice de grande envergure qui réunit la Confédération, les cantons, les communes et des tiers.

Des exposés conjoints du Landkreis de Constance et de la région frontalière de Kreuzlingen ainsi qu'un travail d'état-major interne et mixte doivent permettre d'analyser la situation et d'élaborer des variantes. Une frontière nationale implique également une surveillance de la frontière, raison pour laquelle le Corps des gardes-frontière (Cgfr) et la police allemande soutiennent les états-majors de conduite dans la recherche de solutions.

### Dépendances multiples

La préparation au module «Lac de Constance» a permis de mettre en évidence les nombreuses interdépendances qui existent dans cette région frontalière. Par exemple, l'usine électrique du canton de Thurgovie EKT fournit une partie du courant à la ville allemande de Constance, les trains et les bus circulent des deux côtés de la frontière et en de nombreux endroits, les eaux usées sont traitées conjointement. Cela engendre des questions particulières concernant la maîtrise des catastrophes et des situations d'urgence: Que se passe-t-il si, lors d'une pénurie de courant, les heures de coupure ne sont pas les mêmes d'un côté et de l'autre de la frontière? Quelles sont les conséquences potentielles si les autorités des deux villes, qui se sont développées conjointement – et pas uniquement au niveau architectural – mais qui sont cependant séparées par une frontière nationale, ordonnent des mesures différentes?

**Que se passe-t-il si les deux autorités ordonnent des mesures différentes?**



Des échanges permanents à tous les niveaux – sous forme de discussions périodiques mais aussi d'exercices conjoints – sont indispensables pour garantir la disponibilité opérationnelle.

## Conférence de la protection de la population dans le canton frontière

Sous le titre «L'entraide ne s'arrête pas aux frontières», la Conférence de la protection de la population (CPP) qui se tiendra les 23 et 24 octobre 2014 à Frauenfeld sera centrée sur la coopération avec les pays voisins. Stefan Sutter, président de la Conférence internationale du Lac de Constance, traitera de l'importance de la coopération transfrontalière dans la région du lac de Constance. Hans Baltensperger, commandant de la police cantonale thurgovienne, parlera de la coopération policière germano-suisse. Les autres exposés porteront sur les défis liés à la collaboration douanière de la Suisse avec les pays voisins et à la coopération entre les forces d'intervention, notamment les sapeurs-pompiers, en cas de catastrophe.

Le deuxième jour sera consacré à la protection des infrastructures critiques.

Le premier bloc portera sur les défis qui se posent aux exploitants – des secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications – sur le plan international, puis des représentants d'offices fédéraux et des parlementaires débattront des mesures à prendre à l'échelon national.

La CPP réunit des représentants de haut rang de la Confédération, des cantons, des grandes villes, des organisations partenaires de la protection de la population, de l'armée et des pays voisins. Elle est organisée cette année pour la onzième fois par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

### Echanges durables indispensables

En raison du développement de la mise en réseau et des dépendances, la coopération transfrontalière devient de plus en plus importante. Les catastrophes et les sinistres majeurs ne connaissent pas de frontières étatiques. Dans les régions très peuplées notamment, les catastrophes peuvent être maîtrisées uniquement en coopérant, ce qui requiert une préparation minutieuse et un entraînement entre tous les partenaires de la protection de la population.

L'ERNS 14 n'a pas encore eu lieu, mais la question concernant l'organisation d'un nouvel exercice d'état-major transfrontalier avec plusieurs cantons et Landkreise en 2016 se pose déjà. Dans une région frontalière, pour garantir l'efficacité de la protection contre les dangers et de la maîtrise d'un événement, les liaisons doivent être examinées régulièrement, des formations et des exercices conjoints doivent être mis sur pied et des manifestations transfrontalières doivent être organisées. Un entraînement commun et des échanges transfrontaliers restent des tâches durables et constituent l'unique solution pour éviter qu'une situation comme celle qui a eu lieu lors de l'incendie de 1963 à Kreuzlingen ne se reproduise.

### Urs Alig

Chef de l'Office de la protection de la population et des affaires militaires (ABA) du canton de Thurgovie

### Michel Sennhauser

Responsable du service de la protection de la population au sein de l'ABA

Présidence suisse de l'OSCE en 2014

# Coopérer en matière de risques naturels peut instaurer la confiance

2014 constitue une année importante pour la politique étrangère suisse: la Suisse préside en effet l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la plus grande organisation de sécurité régionale au monde. L'un des objectifs est l'amélioration de la prévention des catastrophes naturelles.



Membre du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) à Krupanj, Serbie (23.5.2014).



Excursion de terrain en Valais (21.5.2014).

La présidence de l'OSCE place la Suisse devant de multiples défis, mais lui offre aussi la chance de pouvoir contribuer à la stabilité en Europe et dans les régions voisines. Pour sa présidence, la Suisse s'est fixé des objectifs clairs: elle souhaite promouvoir la sécurité et la stabilité, améliorer les conditions d'existence des populations des Etats membres de l'OSCE et renforcer la capacité de l'OSCE à accomplir ses tâches.

Alors que la gestion de la crise ukrainienne est au centre des préoccupations de la présidence suisse, cette dernière répond également activement à d'autres priorités. L'un des axes de l'action de la Suisse pour l'amélioration des conditions d'existence des populations concerne la gestion des catastrophes naturelles. Ces dangers ne s'ar-

rêtent pas aux frontières entre Etats et nécessitent des solutions transnationales. Le mandat de l'OSCE, qui vise la compréhension et la collaboration, offre à cet égard une intéressante plate-forme d'échange.

### Favoriser les échanges d'expériences

Durant son année de présidence, la Suisse entend contribuer à l'efficacité en matière de prévention des catastrophes naturelles dans les pays de l'OSCE. En coordination avec des partenaires internationaux tels que les Nations Unies notamment, elle se concentre sur des questions pratiques relevant de la gestion des événements naturels ainsi que sur l'échange de pratiques éprouvées en termes de prévention des catastrophes. La prévention des catastrophes peut mobiliser des personnes afin qu'elles partagent leur savoir-faire au-delà des frontières et en dépit des conflits, collaborent et, partant, instaurent une confiance mutuelle.

L'objectif de la Suisse est de faire connaître à l'OSCE et ses Etats membres le concept de gestion intégrale des risques dans l'optique des catastrophes naturelles, de favoriser l'échange intergouvernemental d'expériences, d'encourager le renforcement des capacités et de débattre du rôle possible de l'OSCE en complément à d'autres organisations. Ce programme est mis en œuvre de plusieurs manières: à l'occasion des trois rencontres thématiques du Forum économique et environnemental 2014, au travers du financement de projets (tels que formations visant la réduction des risques naturels à l'échelle locale, visites de terrain et visites d'études, renforcement des mécanismes nationaux de coordination dans la gestion des dangers naturels) et d'un travail politique devant aboutir à une décision du Conseil ministériel en décembre 2014 à Bâle.

## Inondations en Europe du Sud-Est

Les inondations en Europe du Sud-Est à la mi-mai 2014, lesquelles ont surtout touché la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la Serbie, ont souligné de manière tragique l'actualité du thème traité cette année au forum de Prague pour les régions de l'OSCE. Près d'un tiers du territoire de la Bosnie-Herzégovine est resté sous les eaux pendant plusieurs jours et, en Serbie, de vastes zones du nord-ouest jusqu'au sud du pays ont été immergées. Les inondations ont fait au total plus de 60 victimes et ont privé des dizaines de milliers de personnes de leurs bases d'existence.

La Suisse a apporté une aide d'urgence avec deux équipes d'intervention du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) et deux hélicoptères, ainsi qu'au travers d'organisations locales d'entraide. Lors d'une conférence internationale des donateurs pour les Balkans occidentaux, elle a en outre laissé entrevoir une aide de 15 millions de francs. Les fonds de la coopération avec les pays de l'Est seront ainsi redistribués et les programmes de soutien aux communes ou de construction d'infrastructures urbaines seront adaptés aux besoins actuels.

### Forum économique et environnemental 2014

Le thème du 22<sup>e</sup> Forum économique et environnemental de l'OSCE traite de la réponse à donner aux défis environnementaux dans la perspective de la promotion de la coopération et de la sécurité dans la région couverte par l'OSCE. Le Conseil permanent de l'OSCE à Vienne a approuvé cette proposition de la Suisse en juillet 2013.

Le Forum économique et environnemental 2014 s'articule autour de trois rencontres, dont deux réunions préparatoires et une réunion finale dite «forum de Prague». La première réunion préparatoire a eu lieu les 27 et 28 janvier à Vienne, la seconde les 20 et 21 mai à Montreux; la conférence de haut niveau à Prague s'est tenue, elle, du 10 au 12 septembre.

A Montreux, les discussions menées sous la conduite de la présidence suisse de l'OSCE, ont réuni des représentants d'institutions nationales et internationales, de la société civile, de groupes de réflexion, du monde universitaire et du secteur privé. Elles ont porté sur les risques na-

turels, en particulier sur la prévention, la gestion de situations et la reconstruction, et fait une large place aux échanges d'expériences ainsi qu'à la mise en réseau aux niveaux local, régional, transfrontalier et international. Lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion de Montreux, le secrétaire d'Etat Yves Rossier, chef de la Direction politique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), a affirmé que «la coopération en matière de risques naturels est une situation gagnant-gagnant et peut constituer une puissante mesure apolitique d'instauration de la confiance entre les participants». Dans son allocution, Manuel Bessler, le délégué du Conseil fédéral à l'aide humanitaire, a demandé à l'OSCE de mener une stratégie proactive de prévention des catastrophes, qui devrait être assortie des investissements nécessaires. Et le coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, Halil Yurdakul Yigitgüden, de relever que les risques naturels exigent un effort d'adaptation au niveau local, et qu'aucun groupe ni aucune organisation ne peut assumer seul la gestion de ces risques.

### Deux excursions en Valais

Après la réunion, quelque 120 représentants de l'OSCE et spécialistes venus de différents pays ont participé à deux visites de terrain en Valais, l'occasion pour eux de se faire une idée de la gestion intégrale des risques. La première excursion avait pour thème la coopération transfrontalière en zone montagneuse entre l'Italie et la Suisse en ce qui concerne la route du Grand-Saint-Bernard. Quant à la seconde, elle était essentiellement consacrée au lien intrinsèque entre les dangers naturels et les accidents de l'industrie chimique dans la plaine inondable du Rhône (commune de Monthey). Au niveau fédéral, la Direction du développement et de la coopération (DDC), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) – office compétent en matière de risques naturels – et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) étaient présents lors de cette journée d'excursion et ont répondu aux questions des participants.

Les deux excursions ont permis d'expliquer, sur la base d'exemples concrets, la pratique suisse relative à la prévention des dangers naturels. Les participants ont été impressionnés par les modalités de collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes, et se sont montrés vivement intéressés par l'approche suisse. Les initiatives personnelles d'entreprises et de particuliers ont également fait forte impression.

Didier Burkhalter, président de la Confédération et président en exercice de l'OSCE, a ouvert la conférence de haut niveau du forum de Prague avec Margareta Wahlström, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la réduction des risques des catastrophes. Lors du forum de Prague – lequel s'est déroulé après la rédaction de ces lignes –, la Suisse s'est effor-

## L'OSCE en bref

- Fondée en 1975 sous le nom de Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et renommée en 1994 Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
- Organisation régionale de sécurité, selon le chapitre VII de la Charte des Nations Unies
- Siège: Vienne, Autriche
- 57 participants (outre tous les pays européens ainsi que les Etats-Unis et le Canada, tous les Etats de l'ex-Union soviétique et, depuis 2013, la Mongolie)
- 6 partenaires méditerranéens pour la coopération (Egypte, Algérie, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie) et 5 autres partenaires (Afghanistan, Japon, Thaïlande, Corée du Sud, Australie)
- Présidence: Suisse (2014; Serbie dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015)
- Secrétaire général: Lamberto Zannier (Italie)
- 3 institutions indépendantes: le Bureau pour les institutions démocratiques et des droits de l'homme à Varsovie, la Représentante pour la liberté des médias à Vienne et la Haute Commissaire pour les minorités nationales à La Haye
- 16 opérations de terrain en Europe du Sud-Est, en Europe de l'Est, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale
- 1 mission spéciale d'observation de la situation en Ukraine
- 1 mission d'observation à 2 postes frontières entre la Russie et l'Ukraine
- Budget annuel: env. 145 millions d'euros (dont env. 70 % pour des activités de terrain)
- Concept global de sécurité dans les dimensions politico-militaire, économique, environnementale et humaine (droits de l'homme, Etat de droit et démocratie)
- Principe de consensus

cée de dégager un consensus sur le rôle que devra dorénavant jouer l'OSCE dans la limitation des risques et la gestion des catastrophes naturelles. Le Conseil ministériel de l'OSCE se prononcera sur ce consensus en décembre, à Bâle.

### Tamara Murer

DDC Task Force OSCE

*Pour plus d'informations:*

*Dossier Internet de la DDC sur la présidence suisse de l'OSCE:*

[www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/osce.html](http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/osce.html)

*Compte Twitter sur la présidence suisse de l'OSCE:*

[www.twitter.com/SwissOSCE2014](https://www.twitter.com/SwissOSCE2014)

## Protection des infrastructures critiques

# Des réseaux pour l'approvisionnement

De nos jours, l'approvisionnement en biens et services essentiels passe souvent par des réseaux et des systèmes transnationaux. Cette situation présente des risques mais peut aussi renforcer la sécurité grâce à la coopération internationale.

Des interruptions de la fourniture d'électricité, des télécommunications ou de l'approvisionnement alimentaire peuvent avoir des conséquences graves pour la population et l'économie. En Suisse, les défaillances majeures d'infrastructures critiques sont extrêmement rares. Mais des événements peuvent toujours provoquer des dégâts importants. Plusieurs facteurs sont responsables de la vulnérabilité croissante face à de telles défaillances:

– **Réduction des capacités de stockage et d'entreposage.**

La forte pression économique contraint les sociétés commerciales à réduire leurs capacités de stockage et d'entreposage. Elles préfèrent acheter et transformer leurs biens à court terme (principe dit just-in-time) avec pour conséquence l'absence de réserves en cas de défaillances. Parallèlement à la diminution des stocks et des réserves dans les entreprises, la population adopte un comportement de consommation orienté à brève échéance. Les achats journaliers – effectués si possible les dimanches et les jours fériés aussi – déterminent les plats préparés. Les réserves de secours, aujourd'hui railleées, se limitent aux pâtes et à quelques bouteilles de vin à la cave. Vitale, l'eau potable n'est en revanche pas stockée. Les problèmes d'approvisionnement se répercutent donc plus vite et plus sérieusement sur la population qu'il y a quelques années encore.

– **Mobilité croissante des personnes et des biens.**

Souvent, la pression économique entraîne aussi la délocalisation des sites de production dans des pays lointains. Des événements de grande ampleur dans ces pays ou des paralysies des voies de transport peuvent provoquer l'interruption de chaînes de livraison entières. De surcroît, toujours plus de personnes habitent loin de leur lieu de travail. Comme les employeurs, elles dépendent du bon fonctionnement des systèmes pendulaires.

– **Numérisation et dépendance aux technologies.**

Les technologies de l'information sont omniprésentes dans notre quotidien. De l'automobile à la caisse du

centre commercial en passant par la machine à café du bureau, nombre d'appareils ne fonctionnent plus qu'avec les technologies informatiques. Même si elle est souvent vantée comme «smart», entendez rusée, cette évolution s'accompagne de nouveaux risques. Des erreurs logicielles peuvent causer le dérangement d'appareils et vu leur complexité croissante, une réparation est rarement possible. De nouvelles failles sont de plus créées pour des cyberattaques.

## Répercussions au-delà des frontières

L'approvisionnement en biens et services essentiels s'appuie souvent sur des réseaux et des systèmes transnationaux (approvisionnement en électricité, transport aérien, télécommunications, etc.). Divers événements ont montré ces dernières années que des pannes pouvaient rapidement avoir des répercussions transfrontalières:

– Le 4 novembre 2006, une panne d'électricité de grande ampleur a touché plusieurs pays européens. Après la mise hors service programmée d'une ligne à haute tension pour laisser passer un bateau sur un fleuve en Rhémanie, l'électricité a été coupée dans de vastes régions d'Allemagne, de France, de Belgique, d'Italie, d'Autriche et d'Espagne. Plus de 15 millions de personnes ont été temporairement touchées. Même le Maroc a perçu les effets de cette panne.

– En avril 2010, l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull a paralysé le trafic aérien dans de grandes parties d'Europe septentrionale et centrale. Près d'une semaine durant, presque tous les vols assurant le transport de passagers et de marchandises ont été annulés. Cela a notamment provoqué des ruptures de production dans l'industrie automobile et chez les fabricants de téléphones portables qui ne pouvaient plus se faire livrer des pièces importantes.

– En 2010 également, des grèves en France ont failli mettre à sec les réserves de kérosène de l'aéroport de Genève-Cointrin. Suite à l'incident, le Conseil fédéral a



Le transport transfrontalier de marchandises est tributaire d'une étroite coopération à l'échelle internationale.

ordonné la libération de réserves obligatoires comme le prévoit la loi sur l'approvisionnement du pays.

– A la fin 2011, des inondations dévastatrices en Thaïlande ont provoqué une raréfaction de l'offre mondiale en disques durs d'ordinateur et la forte hausse de leurs prix. Des fabricants japonais de caméras, d'objectifs et d'imprimantes ont été également victimes des retombées de ces crues. Le terrible séisme qui a frappé le Japon la même année a encore aggravé la crise.

La Suisse peut donc connaître des coupures d'approvisionnement en biens et services essentiels dont le point de départ se situe quelque part à l'étranger. Mais en parallèle, des événements occasionnant des pannes en Europe voisine peuvent aussi se produire en Suisse. C'est ce qui s'est passé en 2003 notamment lorsque des arbres tombés sur la ligne électrique du Lukmanier ont contribué à une panne de courant dans toute l'Italie et dans plusieurs régions de Suisse.

### La coopération internationale pour plus de stabilité

Que de nombreuses infrastructures critiques composent des systèmes transfrontaliers ne se réduit pas à un facteur de risque. Bien au contraire, l'interconnexion croissante à l'échelle internationale peut aussi accroître la stabilité des divers systèmes nationaux. On le constate par exemple dans l'approvisionnement en électricité: comme l'énergie électrique ne peut pas être stockée, il y a toujours lieu de maintenir la consommation et la production en équilibre. Autrement dit, il faut toujours produire exactement la quantité d'électricité requise. Intégrant l'exploitant suisse de réseau de transport Swissgrid, le réseau européen permet une compensation nettement plus simple des fluctuations en question.

**Dans de nombreux secteurs d'infrastructures critiques, des directives et normes notamment sont élaborées au plan international.**



Dans le domaine des infrastructures critiques telles que l'approvisionnement en électricité, la mise en réseau internationale représente à la fois un risque et un atout.

### Plusieurs pays souhaitent renforcer la collaboration entre l'UE et la Suisse dans la protection des infrastructures critiques.

Une plus forte collaboration internationale renforce aussi la sécurité d'approvisionnement en gaz. L'Union européenne (UE) a conçu à cet effet un mécanisme visant à ce que les pays membres s'épaulent en cas de crise de fourniture. La Suisse n'y participe pas encore mais aspire à une collaboration plus étroite avec le groupe de coordination pour le gaz et a entamé les premières démarches dans ce sens.

À long terme, l'UE souhaite renforcer la capacité et la stabilité des systèmes d'approvisionnement internationaux avec son programme prioritaire Réseaux transeuropéens (RTE). Les réseaux centraux y sont définis et consolidés. Dans de nombreux secteurs d'infrastructures critiques, des directives et normes devant améliorer la protection sont en outre élaborées à l'échelle internationale. Les autorités compétentes et les exploitants suisses collaborent généralement au sein des organes spécialisés.

#### L'UE veut renforcer la protection des infrastructures critiques

La coopération internationale renforcée ne se limite pas aux seules approches sectorielles décrites. Vu l'importance transfrontière d'infrastructures critiques, leur protection doit aussi être améliorée de manière intersectorielle au plan européen. En 2008, les Etats membres du Programme européen de protection des infrastructures critiques (PEPIC) ont été chargés d'identifier des infrastructures dont la paralysie occasionnerait de graves répercussions transfrontalières. Des plans de sécurité devront ensuite être élaborés pour de telles infrastructures. Mais la procédure utilisée dans ce contexte a conduit à ce que très peu d'infrastructures seulement aient été désignées critiques au plan européen. L'UE est donc en train de concevoir une nouvelle approche stratégique. Si elle ne joue pas un rôle actif dans ce processus, la Suisse entretient tout de même un échange technique avec les organes compétents et divers pays membres. Depuis 2008, des rencontres de travail périodiques dans le domaine PIC ont eu lieu avec l'Allemagne et l'Autriche. Plusieurs pays souhaitent accroître les efforts de collaboration entre l'UE et la Suisse dans la protection des infrastructures critiques. Une intégration complète dans le PEPIC étant peu vraisemblable, la collaboration plus étroite pourrait essentiellement se concentrer sur les divers sous-secteurs (énergie, télécommunications, etc.).

#### Nick Wenger

Responsable du projet Protection des infrastructures critiques, OFPP



Centrale nationale d'alarme CENAL

# Lorsque le danger menace

Dans de nombreux scénarios, l'alerte précoce et la maîtrise de l'événement fonctionnent uniquement grâce à la coopération internationale. La Centrale nationale d'alarme, qui fait partie de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), gère par conséquent un vaste réseau de partenaires.



Avant la chute du satellite UARS en septembre 2011, les autorités spatiales américaines et européennes ont informé la CENAL sur le point d'impact prévu.



**Exercice Rheintal 06: des membres de l'état-major de conduite du canton de St-Gall discutent de l'engagement des forces internationales de secours avec le représentant des Nations Unies.**

Lors du lancement, un satellite transportant de l'hydrazine, un carburant pour fusées toxique, n'atteint pas l'orbite prévue. Sa vitesse ralentit dans l'atmosphère, il perd de l'altitude et se rapproche de la Terre. Les spécialistes américains et européens des agences spatiales de la

NASA et de l'ESA ainsi que d'autres autorités spatiales observent la trajectoire, calculent le moment probable de l'impact et définissent les régions menacées. Sur la base de la masse et du mode de

construction, ils évaluent si certaines composantes du satellite pourraient atteindre la surface terrestre. Ces informations parviennent également à la CENAL par des canaux internationaux. Si la Suisse se trouve dans la zone menacée, la CENAL transmet les données importantes aux organes d'intervention cantonaux et informe la population.

### Séisme, surveillance de l'espace et augmentation de la radioactivité

Dans le cas d'une chute de satellite, l'échange d'informations sur le plan international constitue la base de l'alerte précoce. Les chutes de satellite sont observées dans le cadre du «Space Situational Awareness» (surveillance de l'espace). Si nécessaire, les autorités spatiales transmettent leurs observations à des «points de contact» nationaux. Les moyens techniques actuels permettent de plus en plus une identification précoce, par exemple en cas de tempêtes solaires ou si des objets se déplaçant

dans l'espace (comme les comètes et les astéroïdes) menacent de toucher la Terre. Les processus qui en découlent au sein de la protection de la population doivent cependant encore être définis. La CENAL collabore étroitement avec l'ESA, les autorités allemandes et des partenaires nationaux pour développer des concepts conjoints dans ce domaine.

Les chutes de satellite ne sont toutefois qu'un exemple des différents événements lors desquels les autorités échangent des informations de manière globale via des canaux standardisés. Les séismes et en particulier les incidents impliquant une augmentation de la radioactivité font également l'objet de tels échanges. La CENAL se sert du réseau national de partenaires pour transmettre les annonces concernant la découverte d'objets contaminés, pour que le Corps des gardes-frontière soit par exemple informé des dangers potentiels. Les processus d'échanges internationaux sont développés en permanence.

La CENAL participe aux processus les plus importants pour la Suisse, par exemple l'échange des valeurs de la radioactivité mesurée dans toute l'Europe et la collaboration avec l'Agence internationale de l'Energie Atomique AIEA en cas d'incident radiologique. Des processus détaillés sont en outre applicables si un accident dans une installation nucléaire entraîne des conséquences au-delà des frontières. Dans ce domaine, une collaboration existe depuis de nombreuses années avec les pays limitrophes. Ces processus sont régulièrement testés lors d'exercices internationaux et améliorés si nécessaire.

### Gestion des événements dans la région frontalière

En Suisse, il est pratiquement impossible d'imaginer qu'une catastrophe majeure n'ait aucune répercussion au-delà des frontières nationales. Qu'il s'agisse d'une panne de courant, d'un séisme ou d'une pandémie, les régions concernées directement ou indirectement s'étendent très rapidement au-delà des frontières. La CENAL entretient par conséquent des relations de travail avec ses organisations partenaires dans les pays voisins: le Gemeinsames Melde- und Lagezentrum GMLZ en Allemagne, le Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises COGIC en France, l'Österreichische Bundeswarnzentrale BWZ en Autriche et depuis peu également le Dipartimento della Protezione Civile en Italie. L'objectif est de favoriser les échanges entre les partenaires en situation normale pour garantir que le flux d'informations circule par des canaux bien rodés en cas d'incident. Cette collaboration existe déjà avec l'Allemagne. Les échanges réciproques d'informations sont par ailleurs utiles au niveau du développement de l'organisation d'intervention de chaque pays. Lors du dernier exercice général d'urgence (EGU 13), au cours duquel un accident à la centrale nucléaire de Leibstadt a été simulé, des personnes de liaison du Landratsamt de Waldshut ont colla-

### L'échange d'expériences et la recherche ou le développement de solutions de partenaires étrangers sont renforcés à la CENAL.

boré au sein de la CENAL en plus des états-majors nationaux depuis leurs emplacements. Cette coopération a permis de garantir que le niveau d'information des collègues allemands était identique à celui des collaborateurs dans les cantons et que les mesures de protection de la population pouvaient également être mises en œuvre en temps utile au nord de la frontière.

La gestion transfrontalière de l'événement a également constitué un thème important lors des exercices Seismo 12 (qui simulait un séisme à Bâle) et Rheintal 06 (séisme à l'est de la Suisse). Ici aussi, la cohésion n'a pas seulement été importante au niveau des forces d'intervention engagées des deux côtés de la frontière, mais également dans les centres nationaux de suivi de la situation qui ont partagé en tout temps leur aperçu de la situation.

### Ressources provenant de l'étranger

Même le meilleur organe de protection de la population peut devoir faire appel à des ressources ou des connaissances spécialisées étrangères supplémentaires en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. Aujourd'hui, l'intervention d'équipes internationales de recherche et de sauvetage coule de source. Avec le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), la Suisse dispose d'un moyen qui peut être engagé rapidement sur le plan international. Si l'aide en cas de catastrophe au profit d'autres Etats est bien rodée, les procédures concernant l'intervention des forces internationales de secours ne sont actuellement pas encore réglementées en Suisse.

La gestion fédérale des ressources (ResMaB), un instrument de l'Etat-major fédéral ABCN (pour événements atomiques, biologiques, chimiques et naturels) comble désormais cette lacune: en tant qu'élément central de l'Etat-major fédéral, la CENAL exploite l'organe national d'opération et de coordination (NOCC). En collaboration avec des partenaires civils et militaires en Suisse et à l'étranger, le NOCC planifie l'intervention des ressources supplémentaires requises et coordonne ces dernières en cas d'événement. La ResMaB est une tâche commune qui permet d'utiliser les compétences et les contacts existants de manière optimale. Ainsi, la Direction du développement et de la coopération (DDC) est l'interlocuteur national des forces internationales de secours et la Croix-Rouge suisse (CRS) constitue la plateforme des sociétés nationales de la Croix-Rouge.

La co-utilisation des ressources est déjà en place dans l'organisation de mesure: les hélicoptères d'aéroradiométrie de Suisse (CENAL/Forces aériennes), d'Allemagne (Bundesministerium des Innern / Bundespolizei) et de France (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives CEA) s'exercent conjointement, à intervalles irréguliers, à mesurer les valeurs de la radioactivité dans l'air et à inscrire les données sur des cartes de mesures communes.

### Travaux de groupes et conférences

Des conférences et des groupes spécialisés internationaux ont été mis sur pied pour régler les questions bilatérales et internationales et pour bénéficier des expériences d'autres organisations d'intervention. Dans ce contexte, la CENAL se concentre sur ses domaines clés et sur le dialogue permanent avec les Etats voisins. Les contacts réguliers avec ceux-ci dans le cadre des accords bilatéraux sur l'échange d'informations en cas d'incidents dans les centrales nucléaires et d'autres événements radiologiques ont fait leurs preuves. Les discussions concrètes pour la mise en œuvre de ces accords se déroulent au sein des groupes de travail des différentes commissions. En ce qui concerne l'Allemagne et la France, des spécialistes des situations d'urgence et des brigades antiradiations des autorités locales participent à ces groupes avec les autorités nationales, car ces pays possèdent des centrales nucléaires à proximité des frontières (Beznau, Leibstadt, Fessenheim et Bugey).

Pour améliorer en permanence la protection en cas d'urgence et la coopération internationale en cas d'événement nucléaire ou radiologique, les groupes d'experts constituent des plateformes importantes. La participation de notre pays garantit que les résultats sont également pris en considération lors de la préparation en Suisse. L'étude sur la protection en cas d'urgence en Europe menée sur mandat de l'UE après l'accident de Fukushima, et lors de laquelle la CENAL a coordonné les contributions de la Suisse, est particulièrement intéressante.

L'échange d'expériences et la recherche ou le développement de solutions de partenaires étrangers sont renforcés à la CENAL. Les nouveaux scénarios de dangers, les infrastructures plus fragiles et les nouvelles possibilités technologiques entraînent une évolution rapide sur le plan de la protection de la population. La coopération internationale joue également un rôle important dans ce domaine.

### Dominique Rauber

Responsable du Réseau Relations internationales,  
Centrale nationale d'alarme, OFPP

**La CENAL se concentre sur ses domaines clés et sur le dialogue permanent avec les Etats voisins.**

Pour la sécurité d’AIR14

## Une conduite tripartite

**Le meeting aérien AIR14 s’est déroulé sur la base aérienne de Payerne les 30 et 31 août et les 6 et 7 septembre 2014 dans une volonté marquée de fêter dignement les 100 ans des Forces aériennes suisses, les 50 ans de la Patrouille suisse et les 25 ans du PC-7 Team. Les risques inhérents à une telle manifestation ainsi que l’affluence record qu’elle a suscitée en ont fait un événement hors normes, également au plan de la sécurité.**

L’organisation de cette manifestation a en effet débuté courant 2011; la planification du dispositif sécuritaire a été placée entre les mains du col EMG Simone Rossi, commandant de l’école de recrues d’aviation 81 des Forces aériennes. La particularité géographique de l’aérodrome de Payerne – la frontière entre les cantons de Vaud et de Fribourg se situe au milieu de la piste de décollage – a poussé les états-majors de conduite de ces deux cantons et les Forces aériennes à se réunir, sous l’impulsion du canton de Vaud, afin de mettre en place une structure de conduite tricéphale, tant pour la phase de planification que pour celle d’engagement.

### Trois niveaux de risques et une table de conduite

La première étape a été d’inventorier les risques que pouvait connaître une manifestation d’une telle ampleur, allant du mouvement de foule à la rupture massive d’électricité en passant par des manifestations hostiles anti-militaristes. C’est une centaine de risques qui ont ainsi été identifiés, regroupés par catégories et disposés géographiquement sur le périmètre de la manifestation. Leurs effets ont ensuite été détaillés afin que chaque partenaire puisse se préparer aux mesures à mettre en œuvre si tel ou tel risque devait se réaliser.

Puis une analyse a permis de classer ces risques en trois niveaux d’intensité; ces trois niveaux ont fourni au comité de pilotage la base de l’organisation sécuritaire durant le meeting: la structure de conduite pour les aspects sécuritaires allait se composer d’une salle de conduite commune et de cellules spécialisées.

Au niveau I, les risques sont de l’ordre du quotidien et sont gérés par les cellules spécialisées. La salle de

conduite est informée en temps réel de la situation grâce au journal et à la carte de conduite, mis à jour en permanence par la cellule renseignement. Les mesures sont prises par les cellules qui agissent dans leur sphère de compétences.

Au niveau II, les événements nécessitent une coordination entre les divers partenaires engagés,

mais surtout, ils nécessitent l’activation de mesures transversales, sur lesquelles la salle de conduite est la seule à pouvoir détenir la vue d’ensemble. Il s’agit par exemple de se concerter avec l’organisateur du meeting AIR14 pour ordonner une évacuation, de communiquer avec la population au travers du web ou des réseaux sociaux, de se coordonner avec les transports publics pour réguler le trafic dans une large partie de la Romandie, d’assurer le lien avec la tour de contrôle pour faire cesser les démonstrations, de réagir face aux caprices de la météo et de prendre en compte toutes sortes d’informations émanant de senseurs externes au site de la manifestation, comme par exemple les autorités fédérales.

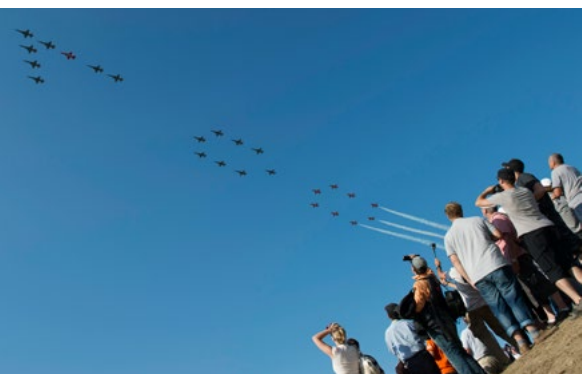
Enfin, en niveau III, qui comporte des risques tels qu’un crash d’avion dans le public ou ailleurs, une intoxication alimentaire de masse ou encore une rupture d’approvisionnement électrique, l’ampleur de ces événements est telle que la conduite sécuritaire est reprise par le canton touché, en application du principe de territorialité. A cela s’ajoutent tous les événements exogènes à AIR14.

Ainsi la salle de conduite commune a été mise en œuvre afin de tenir son rôle de supervision, de coordination, voire de conduite du dispositif. Cela a permis de rester flexible et d’adapter la structure de conduite face à l’évolution de la situation, sans procéder à des changements d’échelon ou de structure, source de très importantes confusions et difficultés.

### Plus de deux ans de planification

Durant la phase de préparation, la conduite tricéphale Armée – Vaud – Fribourg s’est reflétée dans chaque groupe de travail, où toutes les décisions ont été discutées et arrêtées. Les équipes étaient ensuite constituées par les partenaires de la protection de la population, quelle que soit leur provenance. Cette structure les a poussés à mener leurs réflexions de manière coordonnée et à s’exprimer d’une seule voix.

Chacun dans son métier, les sapeurs-pompiers, les services sanitaires, la police, la protection civile, la sécurité militaire, le soutien psychologique ont donc développé un dispositif commun et unique, en corrélation avec l’analyse des risques, et ont uni leurs ressources et leurs moyens pour assurer les prestations. Ces dispositifs ont ensuite été rassemblés et compilés par le comité de pilotage tripartite afin que chacun soit informé de ce que les autres partenaires prévoient et puisse anticiper les zones de collusion, les doublons ou les besoins de coordination.



Près de 400 000 personnes ont suivi sur place les démonstrations aériennes spectaculaires à Payerne.



La salle de conduite: un état-major composé de représentants de l'armée et des services de la protection de la population des cantons de Vaud et de Fribourg a été mis en place aussi bien pour la phase de planification que pour celle d'engagement.

### Une première

Ainsi, autant dans la phase de planification que dans celle d'engagement, les mots d'ordre ont été «collaboration et coordination». Et cette manière de procéder est une première! En effet, même si certains ont eu à maintes reprises l'occasion d'unir leurs forces et de tester leur interopérabilité au travers de plusieurs exercices et engagements réels de grande ampleur au cours de ces dernières années, il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit d'étendre cette approche à un autre canton, sans parler d'entités militaires. Mais ces défis ont été largement dépassés afin de produire le succès qu'a été la conduite sécuritaire lors du meeting aérien AIR14.

Pour le chef de la protection de la population du canton de Vaud et membre du comité de pilotage Pierre Aubry, «les partenaires ont retiré de cette expérience la solide conviction que cette approche constituait la meilleure solution pour assurer la sécurité lors de ce meeting AIR14». La structure mise en place a permis de dépasser les contraintes liées au découpage territorial et de décloisonner les entités afin de fluidifier la circulation de l'information: les décisions stratégiques et opérationnelles ont été prises en pleine possession de toutes les informations nécessaires. Ce partage de l'information a d'ailleurs été largement soutenu par l'outil informatique de pointe développé pour l'Etat-major de conduite du canton de Vaud.

Cet outil a permis aux nombreuses entités engagées dans la sécurité mais dispersées à des endroits aussi divers qu'éloignés, de disposer à tout moment d'un état de situation global, consolidé et mis à jour en permanence, disponible tant sous forme de journal des événements que sur une carte de situation en ligne. Chacun a pu non seulement consulter ces documents, mais également contribuer à la vue d'ensemble en y introduisant ses propres informations pertinentes.

Il faut par ailleurs souligner le travail extraordinaire effectué par les domaines transversaux, en termes de logistique notamment, afin de garantir au personnel engagé pour assurer la sécurité des quelque 400 000 visiteurs de ce meeting, une organisation sans faille quant à la subsistance, au logement, au transport et, last but not least, aux transmissions.

A l'heure des bilans et des retours d'expérience, les regards se tournent déjà vers le prochain événement de grande ampleur qu'accueillera la région de Payerne, à savoir la Fête fédérale de lutte en 2016.

### Céline Thévenaz

Cheffe Domaine de base Opérations,  
Security & Safety AIR14, Protection de la population,  
canton de Vaud

## Organisation internationale de protection civile

# Aperçu du système suisse de protection de la population

**L'Organisation internationale de protection civile (OIPC) est une association mondiale qui, au travers de séminaires, soutient la protection globale de la population en situations de crise. La Suisse accueillera un tel séminaire en mai 2015.**



Les rencontres de l'OIPC visent une répartition équilibrée des connaissances entre les Etats membres.

L'Organisation internationale de protection civile (en anglais «International Civil Defence Organisation», ICDO) est née de l'Association internationale des Lieux de Genève, elle-même fondée en 1931. L'accord fondateur de l'OIPC, signé en 1966 à Monaco, est entré en vigueur en 1972. La tâche de cette institution sise à Genève est de veiller, à l'échelon mondial, au développement et à l'amélioration

des organisations et moyens visant à protéger la population des conséquences de catastrophes naturelles en temps de paix et du recours aux armes en temps de guerre.

Outre la tenue de congrès, l'OIPC accorde une grande importance à la formation. L'éventail de l'offre dévolue à ce secteur est sensiblement plus large que celui de la protection civile suisse: formations dans des domaines tels que services du feu, médecine, protection NBC, sauvetage alpin, sauvetage subaquatique, gestion de camps de réfugiés ou encore communication; des exercices avec des organisations d'intervention viennent en outre étayer la formation. Ces séminaires sont toujours donnés par un pays disposant des compétences correspondantes – et la langue de travail est généralement l'anglais.

### Un cours de l'OFPP

La Suisse fait partie des 18 Etats observateurs («Observer Members») de l'OIPC, laquelle compte 53 Etats membres à part entière ainsi que 21 organisations et institutions au titre de membres associés. La protection civile suisse et maintenant la protection de la population jouissent d'un grand crédit à travers le monde. Sur demande expresse de Vladimir Kuvshinov, secrétaire général de l'OIPC, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)

organisera du 4 au 8 mai 2015 un cours sur le thème de la protection de la population en Suisse; le Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS) servira de lieu d'hébergement.

Le cours «Civil Protection and Leadership Training» s'adresse aux responsables de la protection de la population des pays membres. Le lundi – premier jour – seront présentés après une introduction sur le système fédéraliste de la Suisse, la gestion intégrale des risques, le système coordonné de la protection de la population ainsi que la protection civile. Le mardi sera consacré à la pratique: la Ville de Berne s'est déclarée prête à présenter son organisation de protection de la population. Les démonstrations des sapeurs-pompiers professionnels et de la police sanitaire laisseront une impression durable. On ne saurait naturellement oublier une visite de la vieille ville de Berne, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Au programme du mercredi figurent les systèmes de radiocommunication POLYCOM et de télécommande des sirènes POLYALERT; la protection contre les crues, illustrée par l'exemple de la rivière Gürbe, sera également à l'ordre du jour. Une excursion au Stockhorn clôturera cette troisième journée de cours. Les deux derniers jours porteront sur la formation à la conduite: au moyen du manuel de conduite de l'OFPP, les participants se familiariseront avec le rythme de conduite; un accent particulier sera mis sur l'évaluation systématique de la situation et le travail pratique d'état-major.

Si le cours devait susciter un vif intérêt, l'OIPC pourrait l'intégrer à titre de séminaire annuel dans son offre de formation.



Pour plus d'informations: [www.icdo.org](http://www.icdo.org)

Matériel en prêt

## Panneaux d'information de la protection civile

En collaboration avec les cantons, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a réalisé des panneaux d'information servant à rendre plus visibles auprès du public les différentes prestations de la protection civile lors de manifestations et d'interventions.

La protection civile suisse fournit un grand nombre de prestations importantes pour la population. Outre ses activités principales requises pour la gestion de catastrophes et de situations d'urgence, elle effectue en particulier de nombreuses interventions en faveur de la collectivité, par exemple lors de manifestations d'envergure. Cette présence publique de la protection civile doit encore être renforcée par ces nouveaux panneaux.

### Deux formats, six thèmes

Le contenu de ces panneaux se limite à quelques éléments d'information clés dont l'impact est immédiat et durable. Ils permettent en effet une communication rapide et directe et la diffusion de notions positives et faciles à retenir. Le message de la protection civile se résume aux épithètes «Solide – Fiable – Disponible». Il s'agit de présenter la protection civile comme un partenaire incontournable pour garantir la sécurité en Suisse.

Ces «infopanels» comme les appellent les publicitaires véhiculent des images fortes et ne contiennent que peu de texte. Systématiquement conçus en trois langues (allemand, français et italien), ces supports sont en matériel résistant aux intempéries et disponibles en diverses versions: le format large «Paysage (200 x 100 cm) existe en

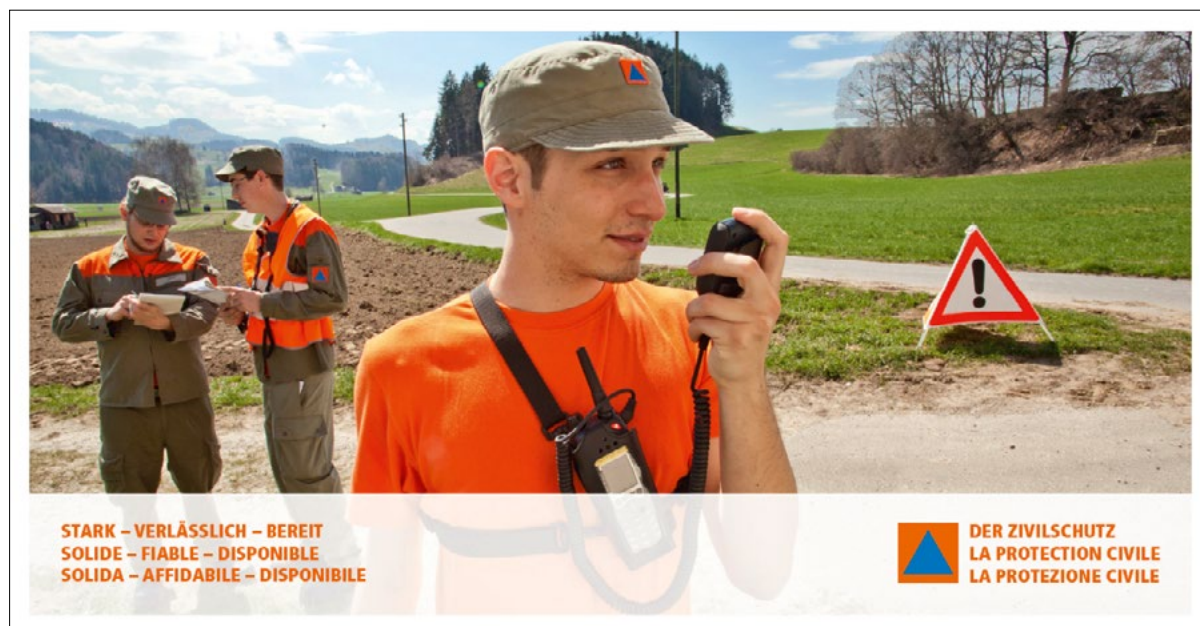
quatre thèmes, le format haut «Portrait (116,5 x 170 cm) en deux. Munis d'œilletons, ils peuvent être suspendus et fixés aisément et selon la configuration des lieux à l'aide de ligatures de câble, fil ou de crochets.

### Gratuitement et sans formalités

L'OFPP remet ce matériel en prêt à ses partenaires gratuitement et selon une procédure des plus simples. Il convient toutefois de passer commande le plus tôt possible et au moins deux semaines avant l'utilisation prévue. Cette offre est destinée en premier lieu aux cantons, communes, organisations de protection civile et autres partenaires dont les tâches et activités sont liées à la protection civile. Les panneaux sont entreposés et transportés individuellement dans des emballages en matière synthétique robuste, spécialement fabriqués à cette fin.

*Les commandes doivent être adressées à l'OFPP, Section Communication, Monbijoustrasse 51A, 3003 Berne, courriel: [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)*

*Pour plus d'informations: [www.protopop.ch](http://www.protopop.ch) > Services > Expositions*



STARK – VERLÄSSLICH – BEREIT  
SOLIDE – FIABLE – DISPONIBLE  
SOLIDA – AFFIDABILE – DISPONIBILE

DER ZIVILSCHUTZ  
LA PROTECTION CIVILE  
LA PROTEZIONE CIVILE

D'une largeur de deux mètres, ces nouveaux panneaux en format «paysage» sont disponibles en quatre motifs et ont été produits en 50 exemplaires chacun.

Centrale nationale d'alarme (CENAL)

## Un exercice dans le canton de Thurgovie

**L'exercice RadEx 14 avait pour objectif la mise en pratique de la collaboration entre les forces d'intervention cantonales et les organes d'intervention fédéraux. Le scénario mettait en scène un engagement après une libération de substances radioactives.**



L'opérateur peut déjà voir les résultats des mesures pendant le vol effectué avec l'hélicoptère d'aéroradiométrie.

L'exercice RadEx, organisé début juin, avait pour trame de fond la chute d'un avion transportant à son bord des sources radioactives – un scénario inspiré d'un événement réel. L'impact de l'appareil au sol a fait que les récipients de sécurité contenant les sources radioactives ont été endommagés puis dispersés sur une surface de la taille d'un terrain de football.

Les sapeurs-pompiers et les services de sauvetage de Frauenfeld sont les premières forces d'intervention à gagner le terrain d'exercice et à constater le danger radiologique. La présomption que l'accident puisse impliquer des substances radioactives rend l'intervention des organisations d'urgence d'autant plus délicate. Convoqués, les services de lutte contre les incidents radioactifs de la protection civile de la Ville de Zurich (Schutz & Rettung Zürich, SRZ) informent la Centrale nationale d'alarme (CENAL) de l'incident, et dépêchent un expert et une équipe de mesure dans la zone touchée. La CENAL engage les instruments de mesure de la Confédération, active le

service de piquet de radioprotection de l'Institut Paul Scherrer (IPS) et fait entrer en jeu l'hélicoptère d'aéroradiométrie.

### Engagement de l'hélicoptère d'aéroradiométrie

Sur place, l'équipe d'aéroradiométrie recueille auprès du chef d'intervention des sapeurs-pompiers de Frauenfeld des renseignements sur la chute de l'avion et démontre les possibilités qu'offrent les moyens de mesure de la CENAL en matière d'aéroradiométrie. Un premier vol de mesure au-dessus de la zone du crash vise à obtenir un aperçu de la situation radiologique. L'évaluation révèle une dissémination de sources de césium et de cobalt sur le terrain. Le chef de l'intervention et le conseiller spécialisé en radioactivité (A) obtiennent les résultats peu après le premier vol de mesure déjà. Le conseiller spécialisé A met alors sur pied les équipes de localisation et de sauvetage du SRZ et de l'IPS de manière ciblée. Ces dernières procèdent à des mesures détaillées dans la zone sinistrée et parviennent à récupérer et mettre en sécurité les sources radiologiques. Un second vol de mesure de l'équipe d'aéroradiométrie permet de confirmer que les sources radiologiques détectées auparavant ont été trouvées et placées en lieu sûr. Tous les résultats de mesures sont revenus à la normale. L'exercice a également constitué un événement médiatique: toutes les chaînes locales et la presse régionale ont rapporté l'exercice RadEx 14.

### Personnel

## Démission du chef de la CENAL

Pour des raisons personnelles, Harry Hohl a quitté ses fonctions de chef de la Centrale nationale d'alarme (CENAL) à la fin septembre 2014. La direction de l'OFPP regrette vivement ce départ. Ces dernières années, Harry Hohl s'est grandement engagé pour l'OFPP, notamment en ce qui concerne le développement de la CENAL et de l'Etat-major fédéral ABCN (domaine des dangers ato-

miques, biologiques, chimiques et naturels), et a accompli un travail exemplaire à cet égard. La direction de l'OFPP remercie Harry Hohl pour son importante contribution en faveur de la protection de la population. Jusqu'à la nomination d'un successeur, Christoph Flury, directeur suppléant de l'OFPP et chef de la Division Protection civile, dirigera la CENAL par intérim.



## Instruction

## Nouveaux instructeurs de la protection civile

**Quatorze instructeurs à plein temps et huit instructeurs à temps partiel venus de toute la Suisse se sont vu remettre le 20 juin à Schwarzenburg leurs diplômes et certificats.**

A l'occasion de sa dernière visite à Schwarzenburg en tant que directeur de l'Office fédéral de la protection de la population, Willi Scholl a souligné l'importance de l'instruction pour garantir le succès d'une intervention. Invité d'honneur de la cérémonie et chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires du canton de Fribourg, M. Jean-Denis Chavallaz a présenté l'organisation, les tâches et les coûts de la protection civile fribourgeoise. Chaque participant a ainsi pu comparer ces données avec celles de son propre canton.

### Instructeurs ayant obtenu le diplôme fédéral:

Jean-Paul Bonvin (VS), Pascal Brogli (AG), Alain-André Eichholzer (ZH), Ivo Erpen (OFPP), Markus Garmatter (OFPP), Pirmin Göldi (ZH), Alois Hiltbrunner (LU), Roger

Lindenmann (SG), Fabrice Marguerat (VD), Sibylle Probst (OFPP), Martin Schmid (BE), Praxedis Schär-Bollhalder (SG), Andreas Waldburger (ZH), Marco Weber (NW)

### Instructeurs ayant obtenu le certificat:

Christian Burri (FR), Daniel Diltz (LU), Eric Germanier (VS), Andreas Jentsch (VS), Blaise Moret (VS), Renato Zenhäusern (VS), Sascha Zollinger (ZH), Andres Zwahlen (BE)



Les instructeurs de la protection civile fraîchement diplômés.

## Infrastructure

## Modernisation de POLYCOM

**En Suisse, les forces d'intervention des différents cantons peuvent désormais communiquer entre elles en toute sécurité. Une configuration cantonale n'est plus nécessaire. Environ 55 000 utilisateurs bénéficient des dernières nouveautés POLYCOM.**

Au cours des trois dernières années, l'Office fédéral de la protection de la population a optimisé le système POLYCOM sur l'ensemble du territoire suisse. La collaboration intercantonale a en particulier été améliorée. Il n'est désormais plus nécessaire de procéder à une configuration préalable, ce qui facilite l'utilisation du système lors de manifestations de grande ampleur ou d'interventions courantes non planifiées. La migration a aussi permis de multiplier par dix le nombre

de groupes de communication liés à POLYCOM. POLYCOM est un réseau radio national à la disposition des autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS). Leurs membres peuvent ainsi communiquer entre eux mais aussi avec ceux des autres organisations partenaires, à savoir les gardes-frontière, la police, les sapeurs-pompiers, les premiers secours, la protection civile et les formations d'appui de l'armée.

## LABORATOIRE DE SPIEZ

## Conférence internationale

Le LABORATOIRE DE SPIEZ a lancé la première conférence internationale «Spiez Convergence». Cette conférence réunit des scientifiques, des experts en désarmement et des diplomates et a pour objectif de présenter les progrès parfois parallèles des domaines de la biologie et de la chimie ainsi que les conséquences possibles pour l'application de la convention sur les armes chimiques et biologiques. La première a eu lieu du 6 au 9 octobre

2014 et d'autres devraient suivre tous les deux ans. Le développement des connaissances scientifiques est au centre des préoccupations du LABORATOIRE DE SPIEZ, l'institut suisse pour la protection ABC. Le laboratoire a pour tâche principale de suivre l'évolution des sciences physiques et naturelles, d'anticiper leurs conséquences pour la protection de la population et, au besoin, de prendre les mesures qui s'imposent.

## Prévention

# Démarrage de la distribution de comprimés d'iode

**Ces jours-ci démarre la nouvelle distribution préventive de comprimés d'iode aux alentours des centrales nucléaires (iodure de potassium 65 AApot). Durant le dernier trimestre de l'année, quelque 2,5 millions de ménages recevront – sur ordre de la Pharmacie de l'armée – leurs emballages de comprimés directement chez eux.**

La dernière distribution de comprimés d'iode remonte à une dizaine d'années. A l'époque, la Confédération four-

nissait directement en comprimés tous les ménages dans un périmètre de 20 km autour des centrales nucléaires de Mühleberg, Gösgen, Beznau et Leibstadt. Pour la population résidant hors de cette zone, des réserves décentralisées de comprimés d'iode étaient stockées dans les cantons en prévision d'une rapide distribution en cas d'événement. Sous le coup de l'émotion suscitée par l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima en mars 2011, le Conseil fédéral a chargé le groupe de travail interdépartemental IDA NOMEX d'examiner les mesures de protection d'urgence. Par la suite, la Confédération a étendu à 50 km le rayon concerné par une distribution directe de comprimés à la population. Les détails à cet égard sont fixés dans l'ordonnance du 22 janvier 2014 sur la distribution de comprimés d'iode à la population.

## Cinq questions souvent posées

### Pourquoi des comprimés d'iode sont-ils distribués à titre préventif?

Les comprimés d'iode administrés à haute dose visent à prévenir les cancers de la thyroïde en cas d'incident majeur dans une centrale nucléaire avec libération de radioactivité. Afin de garantir une disponibilité rapide des tablettes dans un tel cas, ces dernières sont distribuées tous les dix ans directement à la population, à titre préventif.

### Quelles communes sont incluses dans le rayon de 50 km?

La zone de distribution comprend environ 1300 communes. Ces dernières sont répertoriées par cantons dans l'annexe de l'ordonnance sur les comprimés d'iode (disponible sous [www.kaliumiodid.ch](http://www.kaliumiodid.ch)).

### Qu'advient-il des anciens comprimés?

Parallèlement à la nouvelle distribution a lieu la reprise des comprimés d'iode distribués en 2004 (emballage rouge), lesquels s'approchent de la date d'expiration. Les comprimés peuvent être déposés gratuitement auprès de la pharmacie ou de la droguerie la plus proche.

### Que se passe-t-il si une personne ingère accidentellement des comprimés d'iode à forte dose?

Quelqu'un qui prend par erreur des tablettes d'iode à hautes doses ne doit en principe pas craindre d'effets secondaires. Si de tels effets devaient néanmoins apparaître sous une forme intense et de manière persistante, il serait opportun, par mesure de précaution, de consulter un médecin. S'il s'agit de nouveau-nés, de femmes enceintes ou allaitant ou encore de personnes en traitement pour une affection de la glande thyroïde, il convient également de demander l'avis d'un médecin. Il en va de même pour les personnes pour lesquelles la prise de ces comprimés est déconseillé (se conformer à la notice d'emballage du médicament).

### Quels sont les effets des comprimés d'iode sur les enfants?

Plus le sujet est jeune, plus la glande thyroïde est sensible à l'iode radioactif et, partant, plus le risque de développer ultérieurement un cancer de la glande thyroïde est élevé. Aussi convient-il de protéger des irradiations en premier lieu les nourrissons et les enfants. Si les autorités ordonnent une prise de comprimés d'iode, il convient de se conformer à la posologie indiquée sur la notice d'utilisation jointe à la boîte de comprimés.

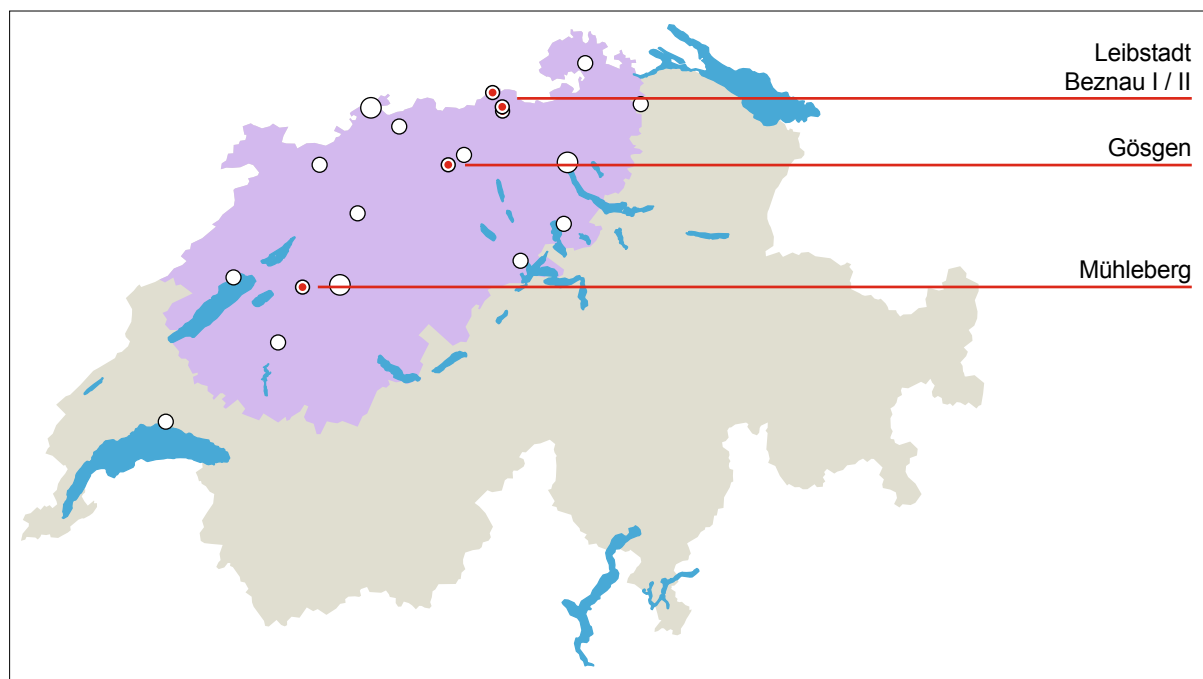
### En cas d'événement uniquement

Les comprimés d'iodure de potassium contribuent à augmenter la sécurité de la population aux abords d'une centrale nucléaire. En cas d'incident grave, de l'iode radioactif peut s'échapper dans l'environnement. Une fois inhalé, cet iode s'accumule dans la glande thyroïde. Pris à temps, les comprimés d'iode empêchent ce processus. La contamination radioactive régionale, laquelle découle notamment des conditions de vent et de l'éloignement par rapport au lieu du sinistre, détermine la décision d'ordonner l'ingestion de comprimés et le moment où celle-ci aura lieu.

La prise de comprimés d'iode n'est judicieuse qu'en cas de concentration accrue d'iode radioactif – telle qu'elle peut se manifester en cas d'incident nucléaire –, les comprimés ne protégeant pas contre une irradiation aiguë. Il est par ailleurs vivement déconseillé de prendre des comprimés sans l'ordre des autorités, dans la mesure où une ingestion régulière à titre prophylactique peut perturber la fonction de la glande thyroïde.

### Entreprises et institutions publiques

La distribution des tablettes d'iode s'effectue en plusieurs étapes. Sont fournis en premier lieu les pharmacies et les drogueries, en deuxième lieu l'ensemble des ménages de la zone de distribution, et en troisième lieu les entreprises et autres institutions publiques; cette distribution assure, en cas d'événement, la disponibilité des médicaments



Tous les dix ans, des comprimés d'iode sont distribués à la population des alentours des centrales nucléaires suisses. En 2014, le Conseil fédéral a élargi de 20 à 50 km le rayon de distribution directe à la population.

également hors du domicile et sur le lieu de travail. Les communes concernées mettent à disposition les adresses pour la distribution aux ménages, qui aura lieu au cours du dernier trimestre 2014. Cette procédure garantit que chaque personne au sein d'un ménage recevra par la poste un paquet de comprimés d'iode. La nouvelle distribution à près de 5 millions de personnes constitue non seulement un défi logistique, mais implique aussi de hautes exigences en termes d'information. Aussi chaque colis contient-il, outre la notice médicale incluse dans l'emballage, une feuille supplémentaire d'information. Pour atteindre si possible l'entier de la population, ce document est rédigé en huit langues: allemand, français, italien, anglais, portugais, serbe, turc et albanais. Quelques deux semaines avant la livraison des comprimés, chaque ménage reçoit en outre un dépliant d'information sur la nouvelle distribution. Durant la distribution elle-même, un service d'assistance téléphonique se tient à disposition pour répondre aux questions de la population.

### En pharmacie ou en droguerie

Lors de la distribution préventive de 2004, les communes avaient reçu des réserves de tablettes d'iode, qu'elles pouvaient directement distribuer aux nouveaux arrivants dans la commune. La loi en vigueur sur les produits thérapeutiques ne permet plus cette pratique, car seuls les spécialistes sont autorisés à remettre des médicaments. C'est pourquoi les personnes s'établissant dans une commune recevront à l'avenir de cette dernière un bon leur permettant de retirer gratuitement leurs comprimés d'iode auprès d'une pharmacie ou d'une droguerie. Quiconque au-



La population établie dans la zone de distribution atteint quelque 4,9 millions de personnes. Chaque personne reçoit un emballage d'iodure de potassium 65 AApot contenant 12 comprimés, lesquels équivalent au double de la quantité requise en cas de situation grave et permettent, le cas échéant, une aide réciproque.

rait égaré ses tablettes peut en acheter en pharmacie ou droguerie, au prix de 5 francs.

La Pharmacie de l'armée est responsable de la distribution de comprimés d'iode à la population. La nouvelle distribution et l'échange des tablettes distribuées il y a dix ans sont assurés par le Service d'approvisionnement en iodure de potassium – sous la conduite de l'entreprise ATAG Organisations économiques SA, à Berne.

### Karin Jordi et Tony Henzen

Service d'approvisionnement en iodure de potassium

Pour en savoir plus: [www.kaliumiodid.ch](http://www.kaliumiodid.ch)

## Communication dans le canton de Bâle-Campagne

# La protection civile à portée de main

**A l'occasion de la foire commerciale du district de Laufon, la protection civile de Bâle-Campagne s'est présentée trois jours durant à un large public. Grâce à un ingénieux concept de stand et au dévouement de tous les participants, cette présence publique a remporté un franc succès.**



**Des visiteurs du stand s'essaient aux mesures correctes de réanimation.**

Du 13 au 15 juin 2014, près de 25 000 personnes se sont rendues à la foire commerciale du Laufonais (AGLAT). A l'entrée du parc d'exposition, le stand imposant de la protection civile de Bâle-Campagne a capté l'attention du public: flanqué de deux tentes d'intervention à montage rapide et décoré de ballons orange, le bus d'intervention de

l'état-major cantonal de crise offrait un aperçu de la structure d'un poste de commandement sur une place sinistrée. Juste à côté, le poste de décontamination sommaire de la compagnie cantonale de protection civile a attiré des regards intéressés. L'espace d'information et de rencontre situé devant le bus proposait en outre un large

éventail de matériel informatique et de cadeaux publicitaires. C'est là également qu'a eu lieu l'accueil des invités lors de la soirée d'ouverture.

La tente affectée à l'instruction de la protection civile s'est révélée l'attraction principale: dans cette partie de l'exposition, les visiteurs pouvaient s'amuser à déplacer des têtes au chocolat à l'aide de pinces hydrauliques de désincarcération puis les déguster. Plus loin, les intéressés pouvaient, sous l'œil d'un professionnel, s'exercer sur un mannequin à appliquer les mesures correctes de réanimation cardio-pulmonaire. La seconde tente, dans laquelle la compagnie cantonale de protection civile se présentait au travers d'affiches, de films et de nombreux entretiens personnels, a aussi suscité un vif intérêt auprès des visiteurs. La prestation de la protection civile de Bâle-Campagne à l'AGLAT était organisée par l'Office cantonal des affaires militaires et de la protection de la population (AMB); la section d'appui à l'information de la compagnie cantonale de protection civile s'en était vu confier au préalable la conception et la planification.

## Instruction de la protection civile dans le canton de Bâle-Campagne

# Conditions d'intervention réelles

**Dans le cadre de son cours de répétition effectué au début du mois de juin 2014, la section sanitaire de la compagnie cantonale de protection civile de Bâle-Campagne a réalisé une intervention dans des conditions proches de la réalité.**



**La section sanitaire a construit quatre tentes pour cette manifestation d'envergure.**

La section était intégrée au concept d'engagement du service de sauvetage de Bâle-Ville et au dispositif de sécurité d'une manifestation culturelle de grande ampleur. Pour les vingt membres de la protection civile, il s'agissait certes d'un engagement à des fins de formation, mais vécu dans des conditions

réelles réunissant 40 000 personnes au stade Saint-Jacques. Coupures, contusions, difficultés circulatoires, alcool, drogues: tous les problèmes étaient authentiques. Le major Thomas Schubert, commandant de la protection civile, dresse un bilan très positif de l'intervention: les cadres ont tiré de précieux enseignements, notamment en ce qui concerne le déroulement du contrôle d'accès au poste de triage et la vue d'ensemble des patients à traiter; quant aux membres de la protection civile, ils ont acquis de l'expérience dans la prise en charge de vrais patients.

Sections de piquet du canton de Nidwald

## Prêtes à intervenir aussi de nuit

**Dans le cadre de leur cours de répétition de mai dernier, les deux sections de piquet de l'organisation de protection civile de Nidwald devaient exécuter deux missions spéciales: il s'agissait, d'une part, de tester l'alimentation électrique de secours des stations de base du réseau POLYCOM et, d'autre part, d'aménager deux passerelles au-dessus d'un cours d'eau dans des conditions difficiles.**

Le réseau radio de sécurité POLYCOM du canton de Nidwald compte huit stations de base. L'organisation de protection civile (OPC) de Nidwald avait pour mission d'installer un groupe électrogène de secours dans six d'entre elles. Après une panne de courant, les stations de base seront encore alimentées en électricité pendant huit heures; elles devront être réapprovisionnées d'ici ce délai au plus tard pour que la communication soit assurée. Les groupes électrogènes de secours sont entreposés au Centre de la protection de la population à Oberdorf. Lors du cours de répétition, les deux sections de piquet étaient chargées de les transporter aux emplacements des stations de base et de tester sur place l'alimentation électrique de secours. Trois des six sites ont dû en outre être approchés par hélicoptère. Mis à part quelques petits détails, tous les processus prévus se sont déroulés de manière optimale. Cette intervention a en outre permis aux pionniers des sections de piquet de se familiariser avec les lieux – un facteur s'avérant décisif en cas d'événement.

### Jusqu'au canton voisin

Dans le cadre de l'exercice d'intervention NOTTE, il fallait mettre en place une passerelle 58 pour piétons de l'armée suisse au-dessus d'un cours d'eau. D'après l'ordre de mission, deux passerelles enjambant la Saarneraa devaient être installées le plus rapidement possible et leur éclairage assuré pour la nuit.

A 19 h 30, chaque section de piquet arrivait avec le matériel dans la zone d'exercice. Il fallait commencer par fixer le fil d'acier de retenue aux deux points d'accès à la passerelle. Puis tout est allé vite: selon le principe de modularité, les pionniers ont attaché les passerelles aux embarcations et les ont fixées au fil d'acier par une corde. De manière coordonnée, les éléments ont été posés les uns après les autres en direction de la rive opposée. Au bout de 75 minutes, les deux passerelles étaient mises en place, fixées et éclairées à l'aide de projecteurs et de ballons éclairants. Tous les participants, y compris les membres de l'OPC du canton hôte d'Obwald, ont ensuite traversé les pieds au sec la passerelle enjambant la Saarneraa, large d'une quinzaine de mètres.



En 75 minutes, les pionniers ont mis en place et fixé deux passerelles, et assuré leur éclairage.

Après démontage et de retour à Oberdorf, Marco Weber, directeur de l'exercice et commandant de l'OPC de Nidwald, a donné au centre un feedback presque exclusivement positif de l'exercice. Il a notamment souligné que les sections de piquet étaient tout à fait prêtes à intervenir de nuit. Tous les participants ont ainsi pu tirer profit d'un exercice réussi et vivre une expérience peu commune.

## Deux sections de piquet

Les sections de piquet Stanserhorn et Buochserhorn forment les éléments de première intervention de l'organisation de protection civile de Nidwald. Chaque section compte une trentaine de pionniers. Tous les membres des sections de piquet peuvent être convoqués à l'aide du système d'alarme Mokos (alarme téléphonique) et entrer en service dans un délai d'une heure en cas d'événement.

## Conférence de la protection de la population de Suisse orientale

# Echange d'informations et réseautage

**Les conférences annuelles des organes de coordination de la protection de la population des cantons de Suisse orientale (KBS Ost), dont c'était la neuvième édition à la fin juin, servent à l'échange d'informations et au réseautage.**

Des représentants des cantons d'Appenzell-Rhodes Extérieures, de Glaris, des Grisons, de Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Thurgovie et Zurich de même que de la Principauté de Liechtenstein se sont réunis le 25 juin dernier dans le canton de Schwyz. Cette année, la KBS Ost était centrée sur l'exercice du Réseau national de sécurité (ERNS 14) qui aura lieu le mois prochain. Il a principalement été question de la collaboration et de l'échange d'informations intercantonaux pendant l'exercice. En outre, la conférence a porté sur des thèmes spécifiques, tels que POLYCOM dans le contexte des cantons concernés, la protection des infrastructures critiques et les

concepts éventuels pour le stockage et la distribution des comprimés d'iodure de potassium dans la région de planification (zone 3).

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) y était également représenté: Hans Guggisberg a informé sur l'évolution de l'offre de cours de formation et de perfectionnement de la Confédération et abordé la collaboration entre les cantons et la Confédération en la matière. Tous les participants ont apprécié les contacts personnels qui ont pu être noués ou resserrés à cette occasion. Pour 2015, les délégués de la KBS Ost se donnent rendez-vous à Saint-Gall.

**Personnel: canton de Lucerne**

## Nouveau chef du service des affaires militaires, de la protection civile et de l'exécution des peines

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le Conseil d'Etat lucernois a nommé Stefan Weiss, juriste, à la tête de l'office cantonal des affaires militaires, de la protection civile et de l'exécution des peines (Dienststelle Militär, Zivilschutz und Justizvollzug). Le nouveau titulaire succède à Barbara E. Ludwig.**

Agé de 47 ans, M. Weiss avait auparavant dirigé pendant trois ans l'office de l'exécution des peines et mesures du canton d'Obwald puis, depuis 2010, la division principale de l'application des peines et mesures du canton de Lucerne, assumant également la suppléance de la cheffe du service. Stefan Weiss a fait des études de droit à l'Université de Lucerne où il a obtenu le doctorat. Au printemps 2014, il a accompli une formation complémentaire d'«Executive

MBA» à l'Université de Zurich. Avant ses études, il a fait partie du corps de la police cantonale de Lucerne et a été enseignant au cycle d'orientation dans le canton d'Argovie. Barbara E. Ludwig occupe depuis le mois de septembre le poste de responsable du service de toxicomanie et des addictions (Geschäftsbereich Sucht und Drogen) de la ville de Zurich.

**Personnel: canton de Glaris**

## Adriano Bottoni à la tête des affaires militaires et de la protection civile

**A la fin mai, l'exécutif du canton de Glaris a nommé Adriano Bottoni chef du service cantonal des affaires militaires et de la protection civile du canton de Glaris. Ce Grison de 57 ans succède à Mathias Vögeli.**

Auparavant, Adriano Bottoni a occupé depuis 1992 le poste de chef suppléant du service des affaires militaires et de la protection civile du canton des Grisons, dont il a dirigé la division Protection civile. En outre, il a assuré la suppléance du chef d'état-major de l'EMCC grison.

Instructeur de la protection civile et formateur d'adultes, M. Bottoni avait initialement fréquenté l'Ecole normale

avant d'effectuer la filière de l'école de police. Il a terminé sa carrière militaire au grade de major de la sécurité militaire. Père de famille, il est aussi engagé dans ses loisirs comme entraîneur assistant de l'équipe de football des M16 de Suisse orientale et du Tessin. Il lira domicile dans le canton. Son prédécesseur Mathias Vögeli a été élu syndic de la commune de Glaris Sud en février.

REDOG

## Projets internationaux de formation

**La Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG) apporte partout dans le monde son aide à la formation et à l'examen des équipes de chiens de catastrophe.**

Les membres de REDOG assurent la formation dans le domaine de la localisation, sur mandat de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Les membres qui disposent d'une longue expérience interviennent en tant que formateurs et experts. Des spécialistes issus d'autres domaines tels que le sauvetage, la médecine ou la statique transmettent le savoir supplémentaire requis pour la création de teams aptes au sauvetage de personnes ensevelies dans des zones urbaines (Urban Search and Rescue, USAR). L'objectif vise la mise sur pied d'équipes d'intervention certifiées au niveau international, qui puissent se rendre rapidement sur place en cas de catastrophe dans leur propre pays. Ce dispositif augmente sensiblement les chances de survie des personnes ensevelies.

Actuellement, des instructeurs et des experts techniques de REDOG forment des équipes cynophiles d'organisations gouvernementales locales au Maroc et en Inde. Avec le soutien de la «Swiss Re Foundation», REDOG prépare en outre l'organisation non gouvernementale «Japan Rescue Dog Association» à des interventions consécutives à des séismes. «Le respect de la culture en présence est une condition essentielle à tous les engagements à l'étranger», souligne Linda Hornisberger, chargée des projets internationaux auprès de REDOG. Le développement durable occupe une place prépondérante dans la mission de formation telle que la conçoit REDOG. La notion de durabilité dans ce contexte signifie que les organisations sur place disposent au final d'une unité de recherche bien formée (chien et localisation technique) et puissent assurer une formation de manière autonome et ainsi la relèver.

### Formation en Jordanie, un exemple de réussite

La Jordanie offre un exemple de collaboration réussie: au terme de quatre ans et demi de formation, une unité de spécialistes de la localisation a vu le jour avec l'aide de REDOG. En mai 2014, l'équipe USAR jordanienne (USAR Team) a obtenu sa certification selon les directives de l'«International Search and Rescue Advisory Group» (INSARAG). La localisation était placée sous la responsabilité d'une unité de recherche de 18 membres, comprenant huit teams canins et quatre experts de la localisation technique.

Les spécialistes de REDOG ont également participé à la planification d'un terrain de décombres à l'Académie de



Les équipes cynophiles jordaniennes avec des experts de REDOG.

la protection civile jordanienne. L'installation d'exercice hautement spécialisée permet aux équipes de recherche, sauveteurs et médecins de s'entraîner à la recherche de personnes ensevelies, dans un cadre professionnel et proche de la réalité. La protection civile jordanienne dispose ainsi du savoir-faire et de l'infrastructure nécessaires à la formation professionnelle de chiens de catastrophe.

## Engagements en Suisse et à l'étranger

REDOG, la Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage, est l'organisation responsable, dans toutes les régions du pays, de la formation de chiens de recherche en décombres et de quête de surface ainsi que de spécialistes de la localisation technique. Elle se tient à disposition pour des engagements en Suisse et à l'étranger. Lors d'interventions à l'étranger, REDOG opère au titre de membre de la Chaîne suisse de sauvetage, sous la direction du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA). Dans le domaine de la quête de surface, REDOG collabore étroitement avec les organisations d'urgence. Les douze groupes régionaux sont responsables de la formation de base des teams de chiens de sauvetage. Chaque groupe régional dispose de sa propre infrastructure d'intervention aux fins de garantir un engagement immédiat en cas d'événements régionaux.

Stratégie 2020 de l'Alliance suisse des samaritains (ASS)

## Rester un partenaire fiable de la chaîne de sauvetage

Dans sa nouvelle stratégie 2020, l'Alliance suisse des samaritains (ASS) accorde une place centrale aux activités de jeunesse – tout en continuant à mettre l'accent sur les champs d'action traditionnels des 28 000 samaritains.



Sur l'initiative de l'association de samaritains d'Eggiwil a été créée dans l'Oberemmental une organisation de première intervention, laquelle s'inscrit tout à fait dans l'esprit de la stratégie 2020.

### Dix minutes plus tôt auprès du patient

Eggiwil, Röthenbach et Schangnau sont des lieux que le service de sauvetage de l'hôpital régional d'Emmental SA ne peut pas atteindre en moins de 25 minutes. Lorsque les ambulances stationnées à Langnau étaient déjà mobilisées, il fallait jusqu'à présent «se rabattre sur» un véhicule de Berthoud, Thoun ou Berne. Afin que les patients n'aient plus à attendre aussi longtemps l'arrivée des secours, l'association de samaritains d'Eggiwil a institué le groupe régional de première intervention de l'Oberemmental, en activité depuis avril 2013. Dix-neuf personnes lui sont affiliées dans trois communes de grande étendue.

Une fois par année, les membres du service de sauvetage forment le personnel de première intervention. Celui-ci se retrouve en outre une ou deux fois par an pour s'exercer aux mesures de réanimation et partager au sein du groupe l'expérience d'interventions pas toujours simples. Au cours des dix premiers mois, le personnel de première intervention s'est vu appeler à intervenir à huit reprises. Dans chacun des cas, les secouristes non professionnels sont arrivés chez le patient avec au moins dix minutes d'avance sur le service de sauvetage.

Lors de l'assemblée des délégués de l'ASS du 21 juin à Uzwil (St-Gall), la vice-présidente Anita Tenhagen a présenté le nouveau document de planification: les activités de jeunesse, avec le projet de samaritain scolaire, les journées de premiers secours dans les écoles et les offres de passeport vacances, y revêtent une importance particulière; le sauvetage, la formation et l'assistance constituent les trois autres domaines d'activités clés.

Les samaritains resteront fidèles à leur secteur d'activité traditionnel, autrement dit le sauvetage: «Nous demeurons, à l'échelle de la Suisse, le chef de file en matière de premiers secours prodigués par des non-professionnels et un partenaire fiable de la chaîne de sauvetage. Nous soutenons les autorités dans la maîtrise de catastrophes, d'événements de grande ampleur et de pandémies.»

### Intégration dans des systèmes de première intervention

Dans certaines régions, les samaritains sont déjà intégrés dans des systèmes de première intervention (voir encadré). L'organisation centrale, les associations cantonales et les sociétés de samaritains aspirent toutefois à devenir plus actives. L'ASS souhaite élaborer des concepts de déploiement et d'exploitation de structures de première intervention.

Par ailleurs, l'ASS veut s'employer à ce que les cantons et les communes introduisent une clause obligeant les organisateurs de manifestations à procéder à une analyse des risques et, si nécessaire, à mettre en place un service sanitaire.

La formation aux premiers secours reste également une activité prioritaire des samaritains. L'ASS vise ici à se profiler comme prestataire de formation privilégié dans le domaine des premiers secours pour les collaborateurs d'entreprises, de services étatiques et d'organisations. Il conviendra en outre d'élargir les activités du quatrième domaine clé de la stratégie 2020, à savoir les services d'assistance et d'aide. Aujourd'hui déjà, les samaritains effectuent quelque 70 000 heures d'intervention en la matière.



**Motion relative à la réduction de la taxe d'exemption de l'obligation de servir**

## Ne plus désavantager la protection civile

**Les jours de service effectués par des membres de la protection civile après l'âge de 30 ans ne donnent plus droit à aucune réduction de la taxe d'exemption. Le conseiller national Walter Müller, président de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC), veut que les choses changent.**

Le 20 juin 2014, Walter Müller a donc déposé une motion dont l'énoncé était le suivant: «Le Conseil fédéral est chargé de modifier les bases juridiques de telle sorte que les membres de la protection civile aient droit à une réduction de la taxe d'exemption de l'obligation de servir pendant toute la durée de leur service actif.»

Selon la réglementation actuelle, les membres du service civil ont droit à une réduction de cette taxe jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 30 ans. Certes, la taxe d'exemption ne doit être payée que jusqu'à cette limite d'âge, mais le service dans la protection civile dure jusqu'à l'âge de 40 ans. Les jours de service effectués entre 30 et 40 ans ne donnent plus droit à aucune réduction. Walter Müller estime que cette situation est non seulement injuste, mais elle a souvent pour résultat que des membres chevronnés de la protection civile ne sont plus motivés à

servir dans la protection civile ou ne sont plus disposés à assumer une position de cadre.

### Une injustice flagrante

Le président de la FSPC est convaincu que la mise en œuvre de sa proposition mettrait fin à une injustice flagrante faisant que les personnes astreintes à la protection civile soient désavantagées par rapport à celles qui accomplissent le service militaire. En outre, cette mesure permettrait de maintenir à la protection civile des spécialistes qualifiés et expérimentés jusqu'à ce qu'ils atteignent leur 40<sup>e</sup> année. Elle contribuerait également à professionnaliser la protection civile et, de fait, à réduire les coûts liés à la formation et à l'équipement personnel.

Le Conseil fédéral a proposé, le 27 août, d'accepter la motion.

**Séminaire «Intervention» de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers FSSP**

## Tirer profit de l'expérience de sapeurs-pompiers étrangers

**Le séminaire «Intervention» que la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) met sur pied cette année mise avant tout sur l'expérience de chefs d'intervention de l'étranger.**

Le 14 novembre 2014, des chefs d'intervention échangeront leurs expériences en matière de gestion d'événements complexes et quant aux enseignements à en tirer. A cette occasion, des interventions ayant fait les gros titres des journaux seront analysées et commentées. A Harthausen, en Rhénanie-Palatinat, deux camions avaient pris feu sur le site d'une entreprise de négoce de gaz liquide. Lorsque les sapeurs-pompiers étaient intervenus, le feu gagnait plusieurs citernes de gaz... Stefan Zöller, chef des pompiers volontaires de la collectivité territoriale de Dudenhofen, rendra compte de cette intervention à haut risque.

Peter Friedrich, chef des services du feu de Ludwigshafen, relatara l'incendie d'un entrepôt où étaient stockées 5000 tonnes de granulés de matières plastiques. Roman Horrer, commandant des pompiers volontaires de Laas

(sud du Tyrol), témoignera de l'expérience qu'il a vécue en tant que chef d'intervention lors de l'incendie dévastateur de la centrale de chauffage à distance LEEG. Stephan Keller, officier et porte-parole du service du feu de Diessenhofen, rapportera un événement ayant eu lieu en Suisse, l'incendie de la vieille ville de Diessenhofen, et combien il est difficile d'intervenir sur ce genre de site.

### Un succès grandissant

La Fédération organise le séminaire «Intervention» depuis cinq ans. Son succès et sa popularité se reflètent notamment dans le nombre croissant de participants. Alors qu'ils étaient au nombre de 80 lors de la première édition, celle de l'année passée a réuni 130 sapeurs-pompiers ainsi que des membres des organisations partenaires.

## Forum PBC 23/2014

## Cas spéciaux dans l'inventaire de la protection des biens culturels

Lorsqu'il n'est pas possible de classer une chose dans une catégorie bien définie, on dit volontiers qu'il s'agit d'un «cas spécial». Cette désignation fourre-tout s'applique également à certains objets répertoriés dans l'inventaire de la PBC de 2009 qui recense parmi les cas spéciaux «quelques monuments technologiques et industriels ne présentant pas d'intérêt architectural direct ou ne pouvant pas être désignés clairement comme biens culturels meubles ou immeubles. Il s'agit avant tout des bateaux à vapeur des lacs suisses, de quelques funiculaires et chemins de fer à crémaillère ou d'autres moyens de trans-

port. On trouve dans la même catégorie les mines et d'autres installations de l'industrie minière.»

Le 23<sup>e</sup> numéro de «Forum PBC» décrit précisément ces cas inclassables. En outre, il présente deux inventaires particuliers qui ont été pris en considération lors de la révision de l'inventaire PBC. Dépassant le strict cadre de la protection des biens culturels, il rapporte deux cas spéciaux relevant de conventions de l'Unesco.

*La publication peut être téléchargée sous:  
[www.kgs.admin.ch](http://www.kgs.admin.ch) > Publications PBC*

## Documentation

## Gestion intégrale des risques

La gestion intégrale des risques est l'un des éléments essentiels de nombre de documents de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) rédigés à titre d'aide à la planification axée sur les risques. Également utilisée par d'autres offices fédéraux, les cantons et diverses organisations, cette approche est décrite en Suisse dans de nombreuses publications. Ces dernières années, le terme de gestion intégrale des risques a cependant souvent donné lieu à une formule toute faite ne reflétant plus sa véritable

signification. La nouvelle brochure de l'OFPP intitulée «Gestion intégrale des risques: importance pour la protection de la population et des bases d'existence» explique la notion à travers les divers éléments qui la composent.

*Cette publication peut être commandée par courriel à l'adresse [risk-ch@babs.admin.ch](mailto:risk-ch@babs.admin.ch); elle est également disponible en version téléchargeable sous:  
[www.protopop.ch](http://www.protopop.ch) > Thèmes > Risques et dangers*

## Périodique allemand

## Coopération internationale

L'édition de juin de la revue de l'office fédéral allemand de la protection de la population et de l'aide en cas de catastrophe (BBK) est consacrée au même sujet que celui que nous traitons dans le présent numéro: la coopération internationale. Elle présente quelques projets et activités s'inscri-

vant dans le cadre de l'engagement international de l'Allemagne.

*La publication est disponible sous:  
[www.bb.kbund.de](http://www.bb.kbund.de) > Service > Publikationen*

## IMPRESSUM

**Protection de la population 20** / octobre 2014 (septième année)  
La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

**Editeur:** Office fédéral de la protection de la population OFPP

**Coordination et rédaction:** P. Aebischer

**Equipe de rédaction:** A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Münger, F. Simeon, N. Wenger

**Traductions et révisions rédactionnelles:** Services linguistiques OFPP

**Contact:** Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 51 85, e-mail: [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

**Photos:** p. 1 et 11 DDC, p. 17 Keystone, p. 22 OIPC, p. 32 ASS/Hansjörg Mader; autres OFPP/mise à disp.

**Mise en page:** Centre des médias électroniques ZEM, Berne

**Reproduction:** les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue *Protection de la population*. Toute reproduction doit être convenue avec la rédaction.

**Tirage:** allemand: 8100 exemplaires, français: 3100 exemplaires, italien: 800 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

La coopération internationale

## Vu par ALEX

ALEX dessine entre autres régulièrement pour le quotidien romand «La Liberté». Il vit dans la Broye fribourgeoise.



Prochaine édition  
N° 21, mars 2015

Dossier

## STRATÉGIE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION 2015+

## Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

[info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)

## Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:  
[www.protpop.ch](http://www.protpop.ch) ou [info@babs.admin.ch](mailto:info@babs.admin.ch)



## **«Le nouveau directeur Benno Bühlmann veut remodeler le système.»**

Christoph Flury, directeur suppléant de l'Office fédéral  
de la protection de la population (OFPP)

Page 3

## **«Si l'on se contente de chercher d'emblée le plus petit dénominateur commun, on aboutit généralement à de mauvaises solutions.»**

Benno Bühlmann, directeur de l'Office fédéral  
de la protection de la population (OFPP)

Page 8

## **«La coopération en matière de risques naturels est une situation gagnant-gagnant et peut constituer une puissante mesure apolitique d'instauration de la confiance entre les participants.»**

Yves Rossier, secrétaire d'Etat et chef de la Direction politique  
du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Page 13